



RAPPORT DE DURABILITÉ 2024

➤ Des partenariats locaux à des progrès durables



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE NOTRE PDG	02	PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE ..	14	IMPACT ÉCONOMIQUE	37
FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DE 2024.....	03	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	16	NORMES SASB MÉTAUX ET EXPLOITATION MINIÈRE	39
À PROPOS DE CE RAPPORT	04	NOTRE PERSONNEL.....	20	PERSPECTIVES	47
À PROPOS D'OREZONE GOLD	04	GESTION ENVIRONNEMENTALE	22	AVIS IMPORTANTS.....	48
NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ.....	05	PERFORMANCE SOCIALE.....	27		
BONNE GOUVERNANCE.....	09	PLAN D'ACTION DE RÉINSTALLATION	34		



MESSAGE DE NOTRE PDG

Je suis heureux de vous présenter le rapport de développement durable 2024 d'Orezone, notre deuxième publication annuelle détaillant les progrès que nous avons accomplis en matière de gestion environnementale, de responsabilité sociale et de gouvernance solide à Bomboré et dans l'ensemble de l'entreprise. Au cours de l'année 2024, nous avons poursuivi sur les bases établies dans notre premier rapport, en faisant progresser les priorités que nous avons fixées en 2023.

Nos activités sont profondément intégrées à la main-d'œuvre et aux communautés du Burkina Faso. En 2024, les citoyens burkinabés représentaient 97 % de notre main-d'œuvre, y compris les employés et les sous-traitants, et nos investissements communautaires ont augmenté de 55 % pour atteindre 17 millions de dollars. Nous avons continué à approfondir nos partenariats avec les sous-traitants, les fournisseurs et les institutions financières locales, garantissant ainsi que plus de 200 millions de dollars américains de valeur économique restaient dans le pays. Ce modèle centré sur le local favorise non seulement des avantages socio-économiques durables, mais renforce également les liens de confiance avec les communautés que nous servons.

La santé et la sécurité sont restées une priorité fondamentale dans toutes nos opérations en 2024. Forts de plus de quatre millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail en 2023, nous avons réduit notre taux d'incidents total (TRIFR) de 28 % en 2024. Notre taux de fréquence des quasi-accidents a également diminué de plus d'un tiers, reflétant les progrès continus dans le renforcement de notre culture de la sécurité.

En 2024, nous avons pratiquement doublé nos efforts de formation pour les employés directs et contractuels, qui ont chacun reçu en moyenne plus de 50 heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence.

Malgré notre excellent bilan en matière de sécurité, un incident tragique s'est produit en mai 2025 sur le chantier d'extension de la mine de roche dure, entraînant le décès d'un employé d'un sous-traitant dans un accident de la route. Orezone a immédiatement ouvert une enquête approfondie en collaboration avec les autorités compétentes et les entreprises sous-traitantes afin de déterminer les causes de l'accident et de s'assurer que des mesures correctives soient mises en œuvre. Cette tragédie nous rappelle solennellement l'importance d'une vigilance et d'une amélioration continues. Nous restons déterminés à tirer les leçons de cet événement et à renforcer encore nos systèmes, nos formations et notre culture de la sécurité dans toutes nos activités.

Patrick Downey, président-directeur général d'Orezone, rencontre des écoliers locaux lors d'une visite à la communauté MV2, construite dans le cadre du plan d'action de réinstallation d'Orezone.

« Nous avons bâti notre entreprise autour d'un modèle centré sur la région qui permet de conserver davantage de valeur près de chez nous, grâce à l'emploi local, aux fournisseurs locaux et à un investissement communautaire soutenu. Cette approche offre des avantages socio-économiques durables et permet d'instaurer la confiance et le partenariat dont dépend une exploitation minière responsable. »

Patrick Downey
Directeur, président et PDG



En 2024, nous avons réalisé des progrès substantiels dans les phases II et III de notre plan d'action de réinstallation, en transférant tous les ménages vers la nouvelle communauté MV3 en juin et vers MV2 en novembre, tout en lançant la construction des communautés BV1 et BV2. Les réactions de la communauté ont été extrêmement positives.

Début 2024, nous avons réussi à raccorder la mine de Bomboré au réseau électrique national du Burkina Faso. Cette réalisation a déjà permis de réduire de plus de 30 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) de scope 1, près de 70 % de notre énergie totale ayant été fournie par le réseau national en 2024, et l'utilisation du réseau devant augmenter dans les années à venir. Il s'agit d'un changement radical rare pour un producteur de taille moyenne et d'un indicateur fort de notre capacité à intensifier la décarbonisation grâce à de futures initiatives.

Pour l'avenir, nous continuons à mettre l'accent sur l'amélioration continue. La première production d'or issue de la phase 1 de l'extension de la mine de roche dure a été réalisée le 15 décembre 2025, le projet ayant été livré dans les délais et dans les limites du budget. En 2026, les opérations combinées d'oxyde et de roche dure de la phase 1 devraient produire entre 170 000 et 185 000 onces d'or par an, renforçant ainsi la trajectoire de croissance d'Orezone, ce qui se traduira par une augmentation de l'emploi local, des achats et des investissements communautaires.

. Cela sera encore renforcé par l'augmentation des redevances versées au gouvernement, dont une partie est réinvestie dans les communautés locales.

Du point de vue de la gestion durable, nous nous concentrons également sur l'amélioration continue. Pour ce rapport, nous avons fait appel à un consultant tiers afin d'examiner nos données et nos processus internes de gestion des données. Grâce à ce processus, nous avons amélioré la qualité de nos données ESG et notre gouvernance globale en matière de durabilité. Bien que nous soyons fiers de nos progrès constants, nous restons profondément engagés à nous améliorer d'année en année.

Je tiens à remercier notre conseil d'administration pour sa supervision, nos employés pour leur dévouement et nos parties prenantes locales et internationales pour leur partenariat et leur soutien continus.

Ensemble, nous construisons une société minière moderne, responsable et résiliente, qui crée une valeur durable pour tous.

PATRICK DOWNEY
Directeur, président et chef de la direction

FAITS MARQUANTS DE LA PERFORMANCE EN 2024

>US\$200 million

de valeur économique conservée au Burkina Faso

En versant près de 150 millions de dollars américains à des fournisseurs locaux et en injectant plus de 200 millions de dollars américains de valeur économique totale au Burkina Faso, Bomboré contribue à renforcer l'économie nationale, qui pourra prospérer longtemps après la fermeture de la mine.

776

Employés

1,996

Sous-traitants

Une main-d'œuvre majoritairement burkinabé qui permet de conserver les compétences, les salaires et les opportunités au sein des communautés et qui est prête à se développer avec la mine.

~US\$16.8 millions

En investissements communautaires, soit une augmentation de 55 % par rapport à 2023.

L'augmentation des investissements communautaires finance l'éducation, les moyens de subsistance et les infrastructures locales afin que les communautés d'accueil puissent profiter de la valeur actuelle et soient mieux équipées pour l'avenir.

50 heures

De formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence par employé (contre de 30 heures, soit +67 %)

La formation élargie permet à nos employés d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité, réagir aux situations d'urgence et mettre en œuvre des pratiques de santé et de sécurité à mesure que Bomboré se développe.

US\$26.5 millions

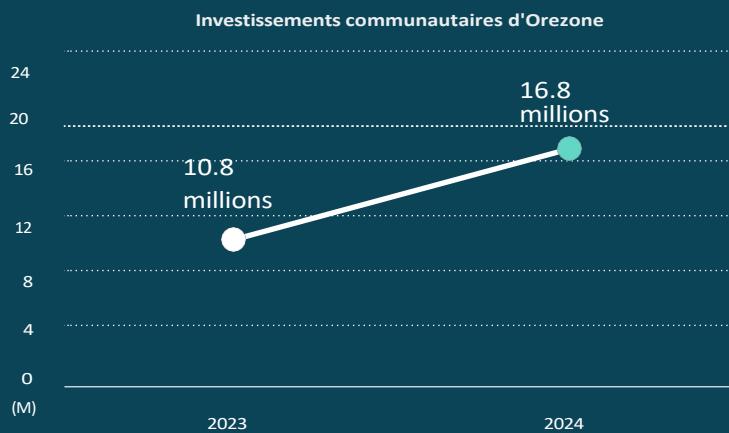
Dépenses cumulées au titre du plan d'action pour la réinstallation, dont 16,0 millions en 2024

L'investissement important et soutenu dans le RAP reflète un engagement à long terme en faveur d'une réinstallation équitable, de meilleurs logements et de nouveaux moyens de subsistance pour les familles vivant à proximité de Bomboré.

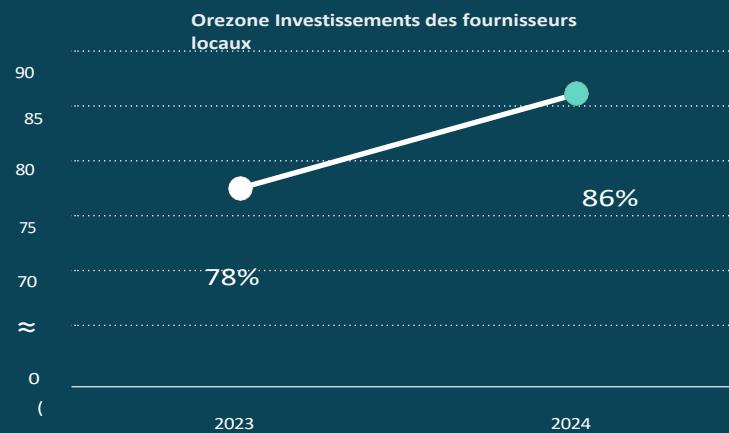
31

Réduction des émissions de GES de scope 1, passant de 85 489 tCO₂e en 2023 à 59 402 tCO₂e en 2024

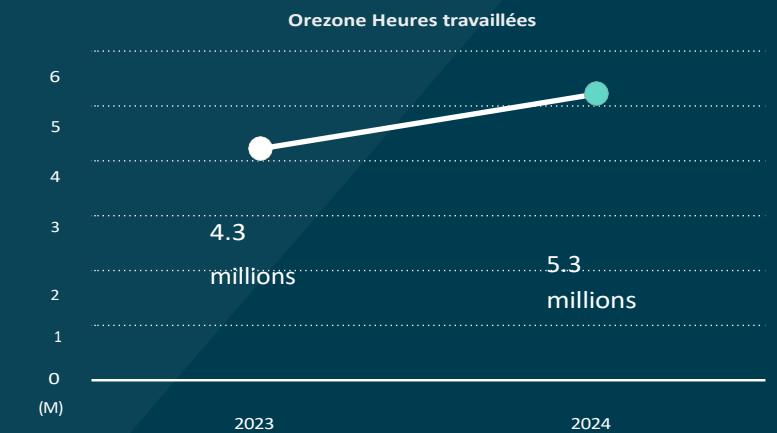
Le raccordement de Bomboré au réseau électrique national a entraîné une réduction significative des émissions, en diminuant la consommation de diesel et en positionnant la mine pour une décarbonisation plus poussée dans les années à venir.



16,8 millions de dollars d'investissement communautaire, soit une augmentation de 55 % par rapport à 2023.



86 % des dépenses totales consacrées aux fournisseurs en 2024 ont été versées à des fournisseurs locaux (contre 78 % en 2023).



18,7 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail au 31 décembre 2024

À PROPOS DE CE RAPPORT

Bienvenue dans le rapport sur le développement durable 2024 de Orezone Gold Corporation (« Orezone » ou « la Société »).

Ce rapport présente notre approche en matière de développement durable et résume nos performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, avec des comparaisons par rapport à 2023.

Il s'agit de notre deuxième publication annuelle, qui témoigne de nos progrès d'une année sur l'autre et renforce notre engagement à favoriser une croissance durable et à avoir un impact positif sur la communauté.

Les références dans le présent rapport à la Société, « nous » et « notre » incluent une référence à Orezone et à sa filiale détenue à 85 %, Orezone Bomboré SA (« OBSA »).

Sauf indication contraire, les montants financiers sont exprimés en dollars américains (USD).

Tout au long de ce rapport, les termes « durabilité » et « ESG » sont utilisés. Les questions ESG sont définies comme celles généralement associées à la durabilité. La durabilité est liée aux résultats ayant un impact positif qu'une organisation cherche à atteindre. Les indicateurs ESG sont utilisés pour mesurer la performance organisationnelle.

Nos informations en matière de développement durable s'appuient sur un cadre de contrôle interne solide, guidé par les principes du Comité des organisations sponsors de la Commission Treadway (COSO) relatifs au contrôle interne des rapports sur le développement durable (ICSR). Les pratiques d'Orezone en matière de développement durable sont également conformes aux principes de l'exploitation minière responsable de l'or (RGMP) du World Gold Council et au Pacte mondial des Nations unies. Ensemble, ces cadres contribuent à garantir l'intégrité de nos données ESG, à renforcer la responsabilité et à aligner nos rapports sur les normes internationalement reconnues en matière de conduite responsable des entreprises.

Les indicateurs et les données présentés dans ce rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification externe indépendant. Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir leur exactitude et leur exhaustivité, les chiffres sont issus de processus internes de collecte de données et de reporting. Par conséquent, ils peuvent être révisés ou ajustés dans les prochains rapports afin de refléter les améliorations apportées à la méthodologie, à la qualité des données ou aux nouvelles normes industrielles.



Vue aérienne nocturne de l'usine de traitement des oxydes de Bomboré.

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration d'Orezone.

À PROPOS D'OREZONE GOLD

Orezone est un producteur d'or ouest-africain qui développe la mine d'or de Bomboré au Burkina Faso. L'usine d'oxyde de Bomboré a atteint sa production commerciale en décembre 2022 et la mine a depuis poursuivi son expansion en deux phases dans la roche dure. La première phase de l'expansion de la mine de roche dure a produit son premier or le 15 décembre 2025, marquant ainsi la prochaine étape du développement à long terme de Bomboré. Avec le traitement de la roche dure désormais en cours, la production combinée d'oxyde et de roche dure de la première phase devrait atteindre 170 000 à 185 000 onces en 2026.

Orezone est dirigée par une équipe expérimentée qui s'engage fortement en faveur de la sécurité, de la responsabilité sociale et du développement durable. À Bomboré, 97 % de la main-d'œuvre est composée de citoyens burkinabés, ce qui reflète l'investissement continu de la société dans l'emploi local, les partenariats,

infrastructures communautaires et formation professionnelle.

Le permis minier de Bomboré est détenu par OBSA, une filiale à 85 % de la société. Le gouvernement du Burkina Faso détient une participation de 15 % dans OBSA sans contrepartie financière.

Les actions ordinaires d'Orezone sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX : ORE), sur le marché OTCQX Best Market aux États-Unis (OTCQX : ORZCF) et à la Bourse australienne (ASX : ORE).

Le siège social de la société est situé au 505 Burrard Street, Suite 450, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V7X 1M3.

Le siège social d'OBSA est situé au 25.264, rue Porte 131, Zone Industrielle Kossodo, 01 B.P. 1639 Ouagadougou, Burkina Faso.

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ



Chez Orezone, notre engagement envers le développement durable et la responsabilité sociale fait partie intégrante de notre stratégie commerciale et est essentiel à la croissance et au succès à long terme de l'entreprise.

Les employés et sous-traitants d'Orezone se réunissent à la mine de Bomboré pour une réunion sur la sécurité pour célébrer 20 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET EXAMEN DE LA MATÉRIALITÉ

L'engagement communautaire et le respect de la culture et du bien-être des communautés locales où nous opérons sont essentiels en tant que pierres angulaires de notre philosophie d'entreprise et représentent les valeurs fondamentales de l'organisation.

Notre entreprise cherche à créer et à entretenir des environnements susceptibles d'améliorer les conditions de vie des résidents et des communautés grâce à des investissements stratégiques dans des projets communautaires, la création d'emplois et la formation. Orezone s'engage à agir conformément aux bonnes pratiques internationales du secteur, à respecter et dépasser les exigences réglementaires et à s'efforcer de s'améliorer continuellement.

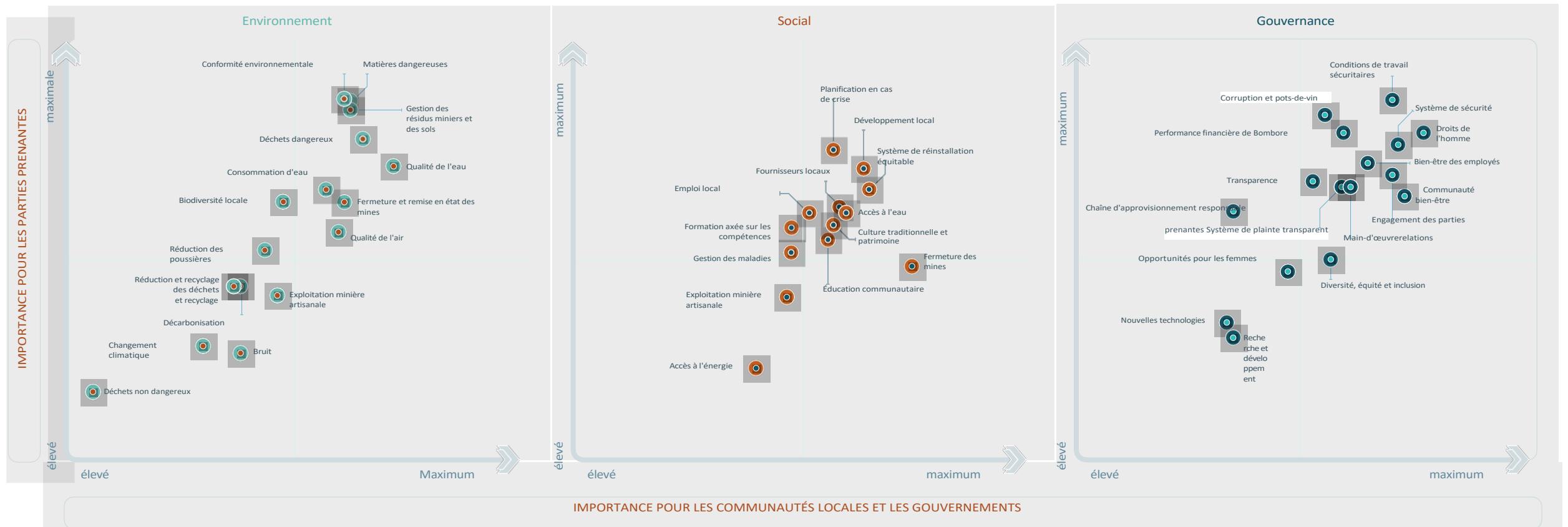
Les questions ESG importantes sont les risques et les opportunités qui, selon Orezone et ses parties prenantes s'accordent à dire qu'ils sont susceptibles d'influencer de manière significative performance de l'entreprise et

création de valeur à long terme. Depuis 2009, notre approche s'appuie sur une série d'études environnementales et sociales qui ont permis d'identifier et d'intégrer les priorités des parties prenantes dans la conception de la mine de Bomboré. Cette intégration a guidé les opérations d'extraction d'oxyde, qui ont atteint leur phase de production commerciale en 2022, et la première phase d'expansion de l'exploitation de roche dure, qui a progressé grâce à l'ingénierie et à la construction en 2024 et a produit son premier or le 15 décembre 2025. Ces considérations restent au cœur de notre planification des opérations futures, de l'expansion et de la fermeture éventuelle.

En 2024, notre examen de la matérialité s'est appuyé sur ces fondements, en se concentrant sur les questions les plus importantes pour nos parties prenantes et notre entreprise. Nous avons engagé le dialogue par le biais de consultations formelles, de réunions communautaires, de forums avec les employés, de discussions avec les fournisseurs et de contacts directs avec les investisseurs.

Pour 2024, l'engagement a mis davantage l'accent sur les impacts et la fiabilité du raccordement au réseau, l'évolution des besoins en matière de développement de la main-d'œuvre en vue de l'expansion de l'exploitation de roches dures et la viabilité à long terme des programmes d'approvisionnement local.

Les commentaires ont confirmé que la gouvernance d'entreprise, la gestion de l'eau, les relations avec les communautés et la participation à l'économie locale restaient des priorités importantes. La santé et la sécurité, en particulier dans le contexte de l'expansion des activités, sont apparues comme un domaine d'intérêt renforcé. En alignant notre approche de gestion de la durabilité sur ces priorités, nous faisons progresser nos engagements en matière de transparence, de responsabilité et de création de valeur partagée pour toutes les parties prenantes.



ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



En 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté le Programme de Développement Durable à l'Horizon 2030, une feuille de route commune pour la paix, la prospérité et la gestion responsable de l'environnement. Au cœur de ce programme figurent 17 objectifs de développement durable (ODD) qui appellent tous les pays à travailler ensemble pour mettre fin

à la pauvreté, améliorer la santé et l'éducation, favoriser une croissance inclusive et protéger la planète.

Chez Orezone, notre engagement en faveur du développement durable reste étroitement aligné sur ces objectifs. Nous reconnaissons que nos activités peuvent contribuer directement et indirectement aux 17 ODD dans les communautés locales d'Afrique de l'Ouest où nous opérons. La société reconnaît le rôle essentiel qu'elle doit jouer pour contribuer à la croissance économique et sociale de la région tout en préservant son environnement.

En 2024, nous avons fait progresser cet alignement grâce à des actions qui soutiennent l'éducation de qualité (ODD 4), l'égalité des sexes (ODD 5), l'eau potable et l'assainissement (ODD 6) et le travail décent et la croissance économique (ODD 8). Ces actions ont été soutenues par une forte participation locale au sein de notre main-d'œuvre et de notre chaîne d'approvisionnement.

L'année 2024 a également été marquée par des progrès en matière d'énergie propre (ODD 7) et d'action pour le climat (ODD 13) grâce au raccordement de Bomboré au réseau électrique national du Burkina Faso.

En intégrant ces ODD dans nos pratiques commerciales, nous visons à avoir un impact positif et durable qui dépasse le cadre de nos activités et à soutenir le développement durable pour les générations actuelles et futures en Afrique de l'Ouest.



Les membres de l'équipe Orezone et les participants de la communauté plantent des arbres à l'école Kogsin, près du centre de santé MV3.



En 2024, Orezone a réalisé des progrès dans plusieurs ODD, avec des avancées notables dans les domaines de l'éducation, de l'égalité, de la gestion de l'eau, du travail décent, de l'énergie propre et de l'action pour le climat.

Orezone aligne son approche en matière de développement durable sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, en traduisant les priorités des parties prenantes en actions concrètes dans les domaines de l'éducation, de l'égalité des sexes, de la gestion de l'eau, du travail décent et des progrès en matière d'énergie propre et de climat.



STRATÉGIE ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le présent rapport, la société continue d'utiliser le cadre du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») pour les métaux et les mines afin d'orienter la divulgation d'informations sur des sujets importants. Nous faisons référence aux sujets et aux indicateurs du SASB lorsqu'ils sont pertinents pour nos activités et nos parties prenantes. Afin d'améliorer la comparabilité pour un plus large éventail de lecteurs, certaines informations sont également référencées par rapport aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), et les mesures liées au climat sont mises en correspondance avec la norme S2 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) relative aux informations liées au climat, y compris les adoptions locales telles que les Canadian Sustainability Disclosure Standards (CSDS) 2 et l'Australian Accounting Standards Board (AASB) S2.

La norme SASB sur les métaux et les mines reste notre principale référence. À l'avenir, nous prévoyons d'étendre notre capacité à rendre compte d'autres indicateurs environnementaux, notamment ceux liés au monoxyde de carbone (CO) et aux composés organiques volatils (COV), à mesure que les systèmes de données et les capacités de surveillance arriveront à maturité.

Nos informations en matière de développement durable s'appuient sur un cadre de contrôle interne en constante évolution, guidé par les principes du COSO en matière de contrôle interne des rapports sur le développement durable (ICSR). Les pratiques d'Orezone en matière de développement durable sont également conformes aux principes de l'exploitation aurifère responsable (RGMP) du World Gold Council et au Pacte mondial des Nations Unies. Ces cadres renforcent collectivement l'intégrité de nos données ESG, renforcent la responsabilité et guident notre alignement continu sur les normes internationalement reconnues en matière de conduite responsable des entreprises.

Le personnel de la clinique sur site de l'OBSA et l'équipe de soutien de Ouagadougou lors de la visite médicale annuelle des employés en 2024.

BONNE GOUVERNANCE



« L'engagement d'Orezone en faveur du développement durable et des critères ESG continue d'être le fondement de notre succès à long terme. En 2024, nous avons renforcé notre engagement en faveur d'une croissance responsable, en améliorant notre gestion environnementale, en maintenant les normes les plus élevées en matière de santé et de sécurité et en approfondissant nos partenariats avec les communautés d'accueil. Ces priorités définissent non seulement qui nous sommes, mais génèrent également une valeur durable pour nos parties prenantes et la population du Burkina Faso. »

Kate Harcourt

Directrice et Présidente du Comité Santé, Sécurité et Développement Durable

Orezone employees and external stakeholders
an operational engagement focused on health and safety.

Orezone s'engage à respecter des normes élevées en matière de gouvernance d'entreprise, de responsabilité et de conduite éthique. Il est essentiel d'agir de manière éthique et transparente pour protéger les intérêts de nos employés, partenaires commerciaux, parties prenantes externes, communautés locales et investisseurs. Cela contribue également à promouvoir une gouvernance solide et à faire progresser la durabilité, qui constituent le fondement de notre activité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil d'administration (le « conseil ») est responsable en dernier ressort de la supervision de la mise en œuvre d'une gouvernance d'entreprise solide au sein de la société, de la direction des activités et de la création de valeur pour les actionnaires. Il est composé de dirigeants diversifiés et expérimentés, et s'engage à respecter les normes d'intégrité, de responsabilité et de transparence. La gestion quotidienne de la société relève de la responsabilité du directeur général et de la haute direction.

À la date du présent rapport, le Conseil comptait sept membres, dont six étaient indépendants et deux étaient des femmes. Le Conseil est présidé par un président indépendant et le PDG est le seul administrateur non indépendant.

En 2024, le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises, la plupart des réunions se déroulant indépendamment de la direction.

Le conseil d'administration supervise les initiatives d'Orezone en matière de développement durable, en veillant à ce que les activités commerciales soient conformes aux meilleures pratiques et aux attentes des parties prenantes. Nous accordons la priorité à la prise de décisions éthiques dans tous les aspects de nos activités, de la gestion financière à la gestion environnementale et à l'engagement social. En favorisant une culture de leadership éthique et de bonne gouvernance, notre conseil d'administration joue un rôle crucial en guidant la société vers une croissance durable et la création de valeur à long terme pour nos actionnaires et nos communautés.

Le conseil d'administration est soutenu par trois comités : le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise, de nomination et de rémunération, et le comité de santé, de sécurité et de développement durable.



Aissa Sanogo, responsable du camp et des transports de l'OBSA, et Moussa Demebe, concierge du camp OBSA (coordinateur des installations).

Conseil d'administration d'Orezone :

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Patrick Downey	PDG	5 avril 2011
Sean Harvey	Président et Administrateur Indépendant	11 janvier 2024
Julian Babarczy	Administrateur Indépendant	12 juin 2025
Joe Conway	Administrateur Indépendant	13 octobre 2014
Rob Doyle	Administrateur Indépendant	15 juin 2022
Kate Harcourt	Administratrice Indépendante	28 juin 2018
Tara Hassan	Administratrice Indépendante	7 juin 2024

La matrice de compétences suivante présente l'expérience et les antécédents des administrateurs sur la base des informations fournies par ces derniers :

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PATRICK DOWNEY	JOSEPH CONWAY	ROB DOYLE	KATE HARCOURT	SEAN HARVEY	TARA HASSAN	JULIAN BABARCZY
Stratégie commerciale	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Expérience en construction et développement de projets	✓	✓	✓	✓	✓		
Fusions-acquisitions	✓	✓	✓		✓	✓	
Expérience dans le domaine minier et industriel	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Expérience en tant que cadre supérieur dans les domaines techniques et de l'ingénierie	✓	✓	✓		✓		
Expérience en matière de conseil d'administration et de gouvernance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Finance, comptabilité et dette	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Santé, sécurité, environnement et développement durable	✓	✓	✓	✓	✓		
Direction générale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Finance d'entreprise (marchés publics)	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Expérience dans le pays : affaires réglementaires et expérience internationale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Expérience du marché australien et de l'ASX	✓				✓		✓
Indépendant	PDG	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ancienneté au conseil d'administration – Années	15	12	4	8	2	1,5	0,5
Âge	65	68	56	61	66	43	49
Sexe	M	M	M	F	M	F	M

Le comité d'audit supervise les rapports financiers de la société, la conformité aux exigences légales et réglementaires relatives à l'information financière, ainsi que certaines politiques d'entreprise et contrôles internes relatifs à l'information financière et à la divulgation d'informations. Les membres actuels du comité sont Rob Doyle (président), Joe Conway et Julian Babarczy.

Le comité de gouvernance d'entreprise, de nomination et de rémunération supervise l'approche globale d'Orezone en matière de gouvernance d'entreprise, identifie et recommande de nouveaux candidats à l'élection au conseil d'administration et aide le conseil à fixer la rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs. Les membres actuels du comité sont Joe Conway (président), Sean Harvey et Tara Hassan.

Le comité de santé, sécurité et développement durable est chargé de surveiller les performances de la société en matière de santé et de sécurité, d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance. Le comité se réunit avec la direction au moins une fois par trimestre pour examiner les questions actuelles et émergentes, évaluer les performances et la gestion des risques, et évaluer et mettre à jour les politiques et procédures. Les membres actuels du comité sont Kate Harcourt (présidente), Rob Doyle et Tara Hassan.

POLITIQUES DE GOUVERNANCE

Orezone s'engage à mener ses activités dans le respect des normes éthiques les plus strictes. La société applique un ensemble de politiques qui définissent les normes de conduite attendues de tous ses administrateurs, employés, sous-traitants et consultants. Ces politiques sont examinées par les comités compétents du conseil d'administration et mises à jour afin de rester conformes aux lois, réglementations et meilleures pratiques applicables dans le secteur. Nos politiques sont disponibles sur notre site web à l'adresse www.orezone.com et comprennent les éléments suivants :

CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Orezone a établi des valeurs fondamentales qui, selon nous, sont essentielles à son succès. Le Code de conduite et d'éthique reflète ces valeurs fondamentales et affirme l'engagement d'Orezone à mener ses activités avec honnêteté, intégrité et équité. Le Code de conduite et d'éthique précise également les normes de comportement de base attendues au sein de la société.

Chaque employé reçoit un exemplaire du Code de conduite et d'éthique professionnelle qu'il doit lire et signer dès son entrée en fonction dans l'entreprise, puis chaque année par la suite. Le conseil d'administration encourage et promeut une culture solide de conduite éthique des affaires qui donne la priorité au respect des lois, règles et réglementations applicables dans toutes les juridictions où la société exerce ses activités ; il fournit des conseils aux administrateurs, dirigeants et employés pour les aider à reconnaître et à traiter les questions éthiques ; il promeut une culture de communication ouverte, d'honnêteté et de responsabilité ; et il veille à ce que les employés soient conscients des sanctions disciplinaires encourues en cas de violation de la conduite éthique des affaires. Le Code de conduite et d'éthique professionnelle a été mis à jour et approuvé par le conseil d'administration en mai 2025.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La société applique une politique de tolérance zéro en matière de corruption. Cette politique s'applique à l'ensemble du personnel et des partenaires commerciaux de la société et exige le respect des lois anticorruption applicables, notamment la



Ouvriers du bâtiment sur le chantier pendant les travaux d'agrandissement de la mine de Bomboré.

la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers du Canada. La politique interdit les pots-de-vin, les commissions occultes et les paiements de facilitation, fixe des normes en matière de cadeaux, d'hospitalité et de contributions politiques, et exige une diligence raisonnable et des garanties contractuelles lors du recours à des agents ou à des intermédiaires. Elle établit des exigences en matière de signalement, d'enquête, de tenue de registres, de formation et de certification annuelle, et prévoit des mesures disciplinaires et, le cas échéant, le renvoi aux autorités.

Cette politique a été mise à jour et approuvée par le conseil d'administration en mai 2025.

POLITIQUE ET SYSTÈME DE DÉNONCIATION

La politique de dénonciation définit les procédures de réception, de conservation et de traitement des plaintes concernant la comptabilité, les contrôles internes, les questions d'audit ou les violations du code de conduite et d'éthique professionnelle. Elle interdit toute discrimination ou représailles à l'encontre de toute personne qui signale de bonne foi des préoccupations ou qui participe à une enquête. Les préoccupations peuvent être soumises de manière confidentielle, y compris de manière anonyme, au président du comité d'audit. Le comité d'audit mène l'enquête, peut faire appel à des conseillers externes, préserve la confidentialité dans la mesure du possible et conserve les dossiers pendant au moins sept ans.

En plus de la politique de dénonciation de la société, un système de dénonciation est en place pour permettre aux personnes de signaler,

de manière confidentielle et anonyme, toute préoccupation concernant un comportement douteux ou une violation du Code de conduite et d'éthique des affaires, y compris toute préoccupation relative aux questions ESG. Le système de dénonciation est disponible en anglais et en français et est activement promu par la société au moyen d'affiches dans les deux langues. Le système de dénonciation est géré par un prestataire tiers indépendant spécialisé.

En 2024 et à la date du présent rapport, la société n'avait reçu aucun signalement concernant des comportements contraires à l'éthique ou des violations du Code de conduite et d'éthique professionnelle.

POLITIQUE DE DIVERSITÉ

La politique de diversité d'Orezone affirme un système fondé sur le mérite au sein d'une culture diversifiée et inclusive. La diversité est définie au sens large et inclut des caractéristiques telles que le sexe, l'origine ethnique, la nationalité, l'âge, le handicap et d'autres attributs. La société s'est fixé pour objectif d'atteindre 30 % de femmes dans l'ensemble de l'organisation et 30 % de femmes au sein du conseil d'administration d'ici l'assemblée générale annuelle de 2026 ou avant. La politique décrit les responsabilités du conseil d'administration et de la direction en matière de diversité, les pratiques de recrutement inclusives, la formation, le suivi et les rapports annuels du comité de gouvernance d'entreprise, de nomination et de rémunération. Cette politique a été mise à jour et approuvée par le conseil d'administration en mai 2025.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ, D'ENVIRONNEMENT ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Orezone s'engage à mener des activités minières responsables en protégeant les personnes, l'environnement et les communautés d'accueil grâce à une approche intégrée en matière de santé et de sécurité, de gestion environnementale et de responsabilité sociale. Cette politique s'applique à toutes les opérations et définit les attentes envers les employés, les sous-traitants et les partenaires. Elle met l'accent sur l'élimination des risques sur le lieu de travail, le respect des lois et des bonnes pratiques internationales, la minimisation des impacts environnementaux, la préservation de la biodiversité, la collaboration ouverte avec les parties prenantes, le respect des droits de l'homme, le soutien au développement communautaire et la prévention du travail forcé et du travail des enfants. Sa mise en œuvre repose sur des rôles définis, des indicateurs de performance, des audits et une amélioration continue, sous la supervision du comité Santé, sécurité et développement durable et après examen annuel par le conseil d'administration. Cette politique a été mise à jour et approuvée par le conseil d'administration en novembre 2025.

DROITS DE L'HOMME

Le respect des droits de l'homme est un élément essentiel de la vision et des valeurs d'Orezone, qui est inscrit dans notre Code de conduite et d'éthique professionnelle. La société s'engage à mener ses activités conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux lois des pays d'origine et d'accueil, aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et aux Principes pour une exploitation aurifère responsable et à la norme « Conflict-Free Gold Standard » du World Gold Council.

En 2024 et à la date du présent rapport, la société n'a reçu aucune notification de violation des droits de l'homme.

Les employés d'Orezone participent à une journée de sensibilisation à la Journée mondiale de lutte contre le sida sur le site de la mine de Bomboré.

APPROVISIONNEMENT ET CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLES

En 2024, Orezone a renforcé ses pratiques en matière de gouvernance et de chaîne d'approvisionnement afin de prévenir davantage les risques de travail forcé et de travail des enfants. Nous avons amélioré notre cadre d'évaluation basé sur les risques, intégré

les risques liés au travail dans notre système de gestion des risques d'entreprise et avons commencé à cartographier notre chaîne d'approvisionnement par niveau, zone géographique et profil de risque. Nous avons également élargi la diligence raisonnable des fournisseurs, maintenu notre code de conduite des fournisseurs et préparé le lancement d'une formation ciblée sur le travail forcé et le travail des enfants en 2025. Ces efforts reflètent notre engagement continu en faveur d'un approvisionnement éthique, d'une conduite commerciale responsable et du respect des droits de l'homme dans toutes nos activités.



PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE ET PLAN DE GESTION SOCIALE



« En tant que responsable des relations environnementales et communautaires, je pense que notre succès réside dans la différence que nous apportons dans la vie des communautés d'accueil grâce à la qualité de l'engagement des parties prenantes d'OBSA et à nos investissements dans ces communautés. »

Alira Analira

Responsable des Relations Environnementales et Communautaires, Mine de Bomboré

Vue aérienne du site de stockage des résidus miniers de la mine de Bomboré, montrant la zone de confinement aménagée et les infrastructures environnantes.

Le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) de la société met en œuvre les engagements pris dans notre cadre politique, définit les mesures de gestion environnementale et sociale appliquées à la mine de Bomboré et couvre toutes les phases d'exploitation, de développement, de fermeture et de réhabilitation.

L'ESMP identifie les objectifs nécessaires pour se conformer à la réglementation burkinabè et aux meilleures pratiques internationales et comprend des programmes de surveillance environnementale ainsi que des plans d'action et des protocoles de suivi social et environnemental utilisés pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre par Orezone. Notre cadre politique, mis à jour en octobre 2025, engage la société à respecter les bonnes pratiques internationales de l'industrie (« GIIP ») et les principes de l'Équateur. L'ESMP comprend également des mesures visant à renforcer les capacités des parties prenantes impliquées dans la gestion environnementale et sociale.

Des mesures de gestion ont été mises en œuvre dès les premières étapes de la construction de chacune des usines de traitement d'oxyde et de roche dure et se sont poursuivies pendant l'exploitation. Des mesures sont également mises en œuvre pour la fermeture et la réhabilitation, certaines d'entre elles se prolongeant après la fermeture.

Les mesures relatives aux composantes physiques, biologiques et humaines, appliquées avant toute nouvelle activité ou extension de l'activité actuelle, et planifiées en conséquence, comprennent les éléments suivants :

- Protection des sols.
- Contrôle des eaux de ruissellement et respect des zones tampons le long des cours d'eau.
- Mise en œuvre de restrictions et de mesures de remise en état, notamment des restrictions sur l'abattage des arbres et des limites sur les zones de travail, la replantation d'arbres, le réensemencement des zones perturbées afin de réduire l'érosion et la remise en état des sites historiquement touchés.
- Réduction et contrôle des émissions sonores et de poussière.
- Contrôle de la vitesse du trafic, entretien des routes d'accès, utilisation et entretien des équipements (par exemple, réservoirs de carburant et de lubrifiants, véhicules et équipements motorisés).
- Gestion des ressources humaines, de la logistique, de la mobilisation et de la démobilisation du personnel et des entrepreneurs.



Vue aérienne de la communauté de réinstallation MV3 développée dans le cadre du plan d'action de réinstallation d'Orezone près de la mine de Bomboré.

- Sensibilisation de la population et des travailleurs aux risques de transmission du VIH/SIDA et d'autres maladies endémiques.
- Localisation précise et protection des lieux de culte et des sites sacrés

Les mesures mises en œuvre lors des phases précédentes du projet concernant les sols, les eaux de surface, les eaux souterraines, le bruit ambiant, la population et la cohésion sociale, l'économie et les infrastructures continuent d'être maintenues pendant les opérations. Des mesures supplémentaires comprennent :

- Surveillance de l'installation de stockage des résidus miniers conformément à la norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus miniers (GISTM), aux réglementations et aux exigences applicables.
- Gestion des décharges de stériles et revégétalisation progressive afin de minimiser l'érosion.
- Gestion de l'eau, de la faune, des matières dangereuses, des déchets, du trafic et l'entretien des véhicules.

- Identification et gestion des risques liés aux droits de l'homme, y compris ceux liés à l'utilisation de personnel de sécurité.
- Plans de préparation et d'intervention d'urgence pour les incidents imprévus susceptibles d'affecter les communautés et les parties prenantes.
- Identification et gestion des risques liés à la santé et à la sécurité de la communauté liés aux activités du projet.
- Programmes de rétablissement des moyens de subsistance lorsque les ménages sont déplacés économiquement ou physiquement.
- Promotion de l'emploi local et des fournisseurs locaux, et respect de la liberté d'association et de la négociation collective.
- Collaboration avec les communautés pour développer des compétences et des opportunités économiques à long terme
- Opportunités économiques à long terme.

Ce cadre ESMP, soutenu par une supervision trimestrielle du comité et des rapports réguliers sur les performances, continue de guider la gestion environnementale et sociale à Bomboré.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Orezone s'engage à offrir un environnement de travail sans danger pour ses employés, ses sous-traitants et les communautés d'accueil. En 2024, nous avons atteint 18,729 722 heures travaillées sans accident avec arrêt de travail, ce qui reflète une gestion rigoureuse des risques, un leadership et une responsabilité en matière de sécurité, ainsi qu'une culture d'amélioration continue.

Les membres de l'équipe d'intervention d'urgence d'Orezone participent à un exercice d'intervention en cas d'incendie sur le site de la mine Bomboré

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Chez Orezone, la santé, la sécurité et la sûreté des employés, des sous-traitants et des communautés d'accueil sont primordiales. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sans danger, où chaque individu peut travailler en toute sécurité et en toute confiance, sachant que le bien-être au travail est une priorité absolue.

Au 31 décembre 2024, Orezone avait atteint 18 729 722 heures travaillées sans accident avec arrêt de travail.

Malgré ce solide bilan en matière de sécurité, un tragique accident de la route s'est produit en mai 2025 sur le site d'extension de la mine de roche dure, entraînant le décès d'un employé d'un sous-traitant. Cet incident a souligné la nécessité d'une vigilance constante et d'une recherche incessante d'améliorations.

Orezone a immédiatement ouvert une enquête approfondie en collaboration avec les autorités compétentes et ses partenaires contractuels, et reste déterminée à tirer les leçons de cet événement et à renforcer encore ses systèmes, ses formations et sa culture de la sécurité dans toutes ses activités.

Fort de ces enseignements, Orezone continue d'intégrer le leadership et la responsabilité en matière de sécurité dans tous les aspects de ses opérations. Cela comprend des procédures d'intégration complètes, une formation continue sur les dangers spécifiques au site et les procédures d'urgence, ainsi qu'une gestion rigoureuse des risques dans toutes les opérations.

Le département santé et sécurité de l'OBSA joue un rôle central en veillant à ce que toutes les activités soient menées de manière responsable et dans le souci du bien-être des personnes. L'équipe se concentre sur la prévention par le biais de formations régulières, d'évaluations structurées des risques, d'une surveillance continue des conditions de travail et d'audits des sous-traitants, afin de garantir le respect de toutes les réglementations nationales et internationales applicables.

Le département travaille en étroite collaboration avec les opérations afin que les considérations de sécurité soient intégrées dans la planification, l'exécution quotidienne et les décisions à plus long terme. Cette approche pratique et cohérente favorise une culture dans laquelle chaque travailleur comprend son rôle dans le maintien de pratiques sûres et contribue aux objectifs plus larges de l'OBSA en matière de durabilité.

« À la fin de l'année 2024, nous avons atteint 18,7 millions d'heures sans accident avec arrêt de travail. Cela reflète des milliers de choix sécuritaires, faits de manière cohérente, quart après quart, sur la base des meilleures pratiques internationales, d'une formation continue et d'un retour d'information constant. C'est la culture que nous avons instaurée. »

Georges Zigani
Responsable Santé et Sécurité, Mine de Bomboré



Les services de santé au travail sur place, assurés par une clinique dotée d'un médecin et d'infirmières à temps plein, soutiennent cette culture de la sécurité, parallèlement à des programmes de santé communautaires ciblés tels que des campagnes annuelles de prévention du paludisme et des réunions hebdomadaires de sensibilisation.

Nous encourageons activement la communication transparente des incidents et des quasi-accidents afin de favoriser l'amélioration continue, et nous divulguons nos performances conformément aux normes SASB Metals & Mining Standards, y compris les taux d'incidence et de mortalité, la fréquence des quasi-accidents et le nombre moyen d'heures de formation pour les employés directs et les sous-traitants (EM-MM-320a.1).

Les employés se réunissent avant leur prise de service pour une réunion sur la sécurité et Briefing opérationnel à la mine de Bomboré.



ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA FORMATION

À mesure que nos activités ont gagné en ampleur et en complexité en 2024, nos investissements dans la formation ont également augmenté. Le nombre total d'heures travaillées a atteint près de 5,4 millions, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2023, reflétant à la fois l'augmentation de la main-d'œuvre et les progrès continus vers l'expansion de l'exploitation de roche dure. Parallèlement, nous avons considérablement élargi nos programmes de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence, tant pour les employés que pour les sous-traitants.

En 2024, les employés ont reçu en moyenne 50 heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence, contre 30 heures en 2023, soit une augmentation de 67 %. Pour les sous-traitants, le nombre moyen d'heures de formation par travailleur est passé de 20 à 45 heures, soit une augmentation de 125 % par rapport à l'année précédente. Cette formation comprend l'intégration, des modules de sécurité spécifiques à chaque poste, des réunions quotidiennes sur les outils et des exercices d'intervention d'urgence basés sur des scénarios, tous conçus pour renforcer la sensibilisation, la préparation et la responsabilité à tous les niveaux de l'exploitation. En 2024, nous avons ajouté une formation à la gestion des urgences à l'échelle du site à notre programme afin d'améliorer la préparation sur site et de renforcer encore notre culture de la sécurité.

PERFORMANCE EN MATIÈRE D'INCIDENTS ET PRÉVENTION DES RISQUES

Cette croissance substantielle d'une année sur l'autre en matière de formation reflète notre approche proactive de la prévention des risques et notre conviction qu'une formation cohérente et de haute qualité est essentielle pour atteindre notre objectif de zéro accident. En 2024, Orezone a maintenu un solide bilan en matière de sécurité, avec zéro décès pour la deuxième année consécutive. Notre taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail est resté à 0, ce qui démontre les progrès continus vers un lieu de travail sans accident. Le taux de fréquence des accidents nécessitant des soins médicaux s'est amélioré, passant de 1,37 en 2023 à 0,58, soit une réduction de 58 %, tandis que le taux de fréquence des accidents nécessitant des soins médicaux avec restriction des tâches a diminué de 0,91 à 0,19, soit une baisse de 79 %.

Le taux de fréquence des accidents nécessitant des premiers secours a légèrement baissé, passant de 3,64 à 3,47, soit une amélioration de 5 %, et le taux de fréquence des incidents à haut potentiel a diminué de 1,59 à 1,35, soit une réduction de 15 %, ce qui souligne une meilleure sensibilisation aux dangers et des mesures de prévention plus efficaces parmi notre personnel.

Notre taux de fréquence global s'est également amélioré de manière significative, passant de 5,92 en 2023 à 4,10 en 2024, soit une réduction de 31 %. De même, notre taux de fréquence des quasi-accidents a diminué de 35 %, passant de 12,97 à 8,49, ce qui témoigne d'une amélioration des pratiques de signalement et d'une meilleure reconnaissance des dangers à tous les niveaux opérationnels.

Ces résultats reflètent l'impact de nos investissements dans la formation à la santé et à la sécurité, ainsi que dans le suivi systématique des incidents et les enquêtes sur leurs causes profondes. Tous les événements liés à la sécurité, y compris les quasi-accidents, sont

documentées et évaluées selon un cadre de classification à plusieurs niveaux qui nous permet d'identifier les tendances et de mettre en œuvre des mesures correctives.

Nous continuons à traiter chaque incident, aussi mineur soit-il, comme une occasion de renforcer nos contrôles et de consolider la responsabilité partagée à tous les niveaux de l'exploitation. Les rapports sur les quasi-accidents, en particulier, jouent un rôle clé dans l'identification des précurseurs de risques et dans la mise en place de mesures préventives avant que des dommages ne surviennent.

Résumé des performances en matière de santé et de Sécurité

CATÉGORIE	2024	2023	VARIATION D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE
Nombre d'heures travaillées	5 365 580	4 393 844	22
Décès	0	0	0
Taux de fréquence	-	-	-
Accidents avec arrêt de travail	0	0	0
Accident avec assistance médicale	0,58	1,37	-58
Assistance médicale en cas de blessure avec restrictions fonctionnelles	0,19	0,91	-79
Blessure nécessitant des premiers soins	3,47	3,64	-5
Incident à haut potentiel	1,35	1,59	-15
Total des accidents déclarables	0,75	2,28	-67
Quasi-accidents	8,49	12,97	-35
Tous les incidents	4,10	5,92	-31

*Les taux de fréquence sont calculés par million d'heures travaillées.



ÉTUDE DE CAS

UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE POUR GÉRER LA FATIGUE ET PRÉVENIR LES ACCIDENTS ROUTIERS

En 2024, Orezone a introduit un nouveau système de surveillance de la fatigue et des conducteurs dans l'ensemble de sa flotte de véhicules afin d'améliorer la sécurité routière et de réduire les accidents liés à la fatigue. Cette initiative a été mise en œuvre en partenariat avec Tenakuru Technologies, un leader régional dans le domaine de la gestion de flottes et des solutions de surveillance des conducteurs basées sur l'IA, opérant dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Le système intègre des caméras embarquées et des capteurs de surveillance des conducteurs basés sur l'IA, capables de détecter en temps réel la fatigue, la distraction, l'utilisation du téléphone, le tabagisme et la somnolence. Lorsque des comportements à risque sont détectés, l'appareil émet des alertes sonores dans la cabine et envoi des notifications aux équipes de sécurité du site pour un suivi immédiat. En combinant des alertes en temps réel et un accompagnement proactif, le système encourage un comportement de conduite plus sûr et favorise une culture de la responsabilité parmi les opérateurs.

Depuis son introduction, cette technologie a contribué à des améliorations mesurables en matière de sécurité, en réduisant les risques liés à la fatigue, en sensibilisant les conducteurs et en renforçant l'engagement d'Orezone à atteindre l'objectif « zéro accident ». Sa mise en œuvre soutient également des objectifs plus larges en matière de santé et de sécurité en fournissant des informations basées sur des données qui aident les superviseurs à identifier des tendances, à améliorer la planification et à concevoir des formations ciblées.

Cette initiative axée sur la technologie démontre l'importance accordée par Orezone à l'amélioration continue et à l'innovation en matière de sécurité au travail, afin de garantir que les employés et les sous-traitants rentrent chez eux en toute sécurité chaque jour.

Les employés participent à un exercice de désincarcération de véhicules dans le cadre des activités de préparation aux situations d'urgence sur le lieu de travail à la mine de Bomboré.

NOTRE PERSONNEL



Le modèle local distinctif d'Orezone repose sur des racines locales profondes et des valeurs communes, à commencer par notre personnel. En 2024, Bomboré employait 2,772 personnes (776 employés et 1,996 soustraitants), dont plus de 97 % de notre main-d'oeuvre directe était composée de ressortissants burkinabés.

De gauche à droite : un stagiaire et Marina Sama, technicienne en instrumentation (équipe de maintenance).

Chez Orezone, nos collaborateurs constituent notre plus grande force et le fondement de ce que nous décrivons comme notre modèle local distinctif. Depuis le début, nous avons constitué notre main-d'œuvre au Burkina Faso avec la conviction que le succès à long terme de la mine de Bomboré dépend d'un ancrage local profond, d'opportunités équitables et d'une création de valeur partagée avec les communautés d'accueil.

COMPOSITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET RELATIONS DE TRAVAIL

À mesure que Bomboré continue de se développer, notre main-d'œuvre est essentielle pour répondre aux besoins d'une exploitation en pleine croissance. En 2024, Orezone employait un total de 2 772 personnes, dont 776 employés et 1 996 sous-traitants, soit environ 28 % d'employés directs et 72 % de sous-traitants. Cela représente une légère augmentation par rapport aux 2 760 personnes employées par la mine en 2023 et reflète la croissance opérationnelle.

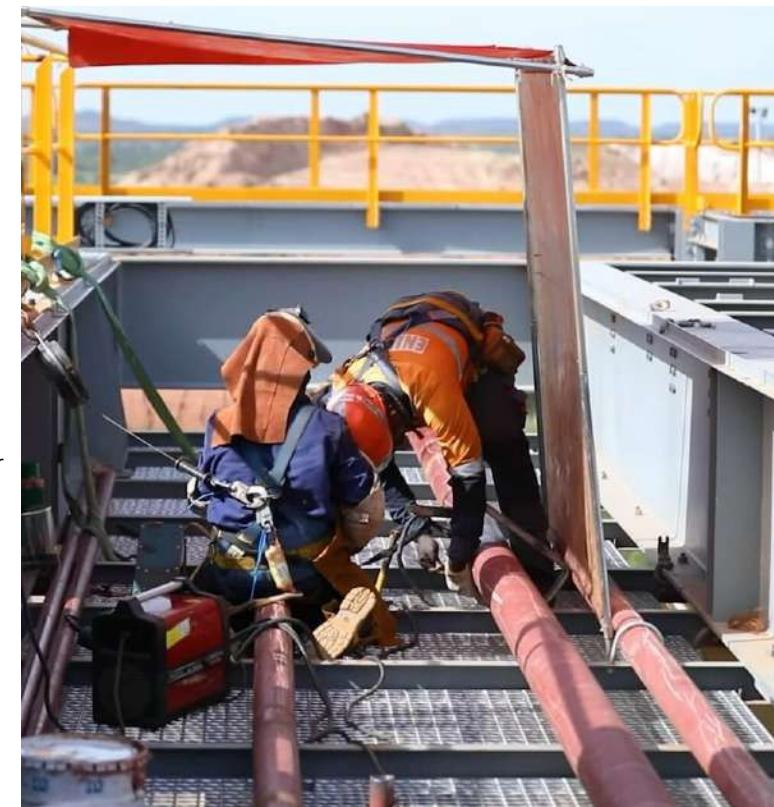
Conformément à notre modèle local distinctif, plus de 97 % de notre main-d'œuvre directe en 2024 était composée de ressortissants burkinabés. Ce niveau élevé de représentation nationale souligne notre engagement en faveur du transfert de compétences à long terme et du développement de la main-d'œuvre au Burkina Faso. La représentation des femmes dans la main-d'œuvre était de 9 %, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2023,

et reste un domaine d'action prioritaire dans la mise en œuvre de notre politique de diversité et de nos engagements en matière d'égalité des sexes. En 2024, nous avons continué à soutenir et à encourager la participation des femmes à des postes techniques et de direction en leur offrant des formations et des possibilités d'avancement.

En 2024, les salaires bruts et les avantages sociaux des employés de Bomboré ont totalisé 18,6 millions de dollars américains, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2023. La majeure partie de cette somme est restée au Burkina Faso grâce à la masse salariale locale, soutenant les revenus des ménages, les dépenses locales et le développement communautaire. Cette contribution financière complète notre stratégie d'embauche locale et renforce l'impact économique à long terme de la mine.

Les relations de travail restent solides. Tous les employés d'OBSA étaient couverts par des conventions collectives en 2023 et 2024, tandis qu'environ 40 % des sous-traitants étaient couverts. Il n'y a eu aucune grève ni aucun lock-out au cours de l'année.

Cette main-d'œuvre localisée, combinée à notre partenariat avec un entrepreneur minier burkinabé, contribue à maintenir la circulation de la valeur économique au Burkina Faso, minimise le besoin de recourir à des expatriés et renforce l'alignement entre nos opérations et les objectifs de développement communautaire. Elle reste la pierre angulaire de notre « modèle local distinctif » et un moteur essentiel de la licence sociale d'exploitation de Bomboré.



Travaux de soudage en cours sur le site dans le cadre de la première phase d'agrandissement de la mine de roche dure de la mine de Bomboré.

Composition de la main-d'œuvre et résumé des relations de travail

CATÉGORIE	2024	2023	VARIATION D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE
Nombre total d'employés	776	888	-
Nombre total de sous-traitants	1 996	1 872	7
Pourcentage d'employés actifs couverts par une convention collective	100	100	0
Pourcentage de contractuels actifs couverts par une convention collective	40	40	0
Nombre et durée des grèves et des lock-out	0	0	0
Salaires des employés (en dollars américains)	18 639 000	16 008 000	16

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Guidée par notre ESMP, Orezone continue de renforcer ses performances énergétiques, de réduire ses émissions et de gérer les risques environnementaux. En 2024, l'électrification du réseau a permis de réduire les émissions de scope 1 de 31 % et d'augmenter la part d'électricité du réseau à 69,5 % de la consommation totale.

Les employés participent à une plantation d'arbres à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement dans le cadre des activités de gestion environnementale d'Orezone au Burkina Faso.

Chez Orezone, nous visons à intégrer la performance environnementale à chaque étape de notre planification minière, de nos opérations et de notre stratégie d'expansion. En 2024, nous nous sommes concentrés sur l'amélioration de nos efforts de réduction des émissions, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le renforcement des systèmes de gestion des risques environnementaux à long terme. Ce travail a été guidé par les engagements énoncés dans notre ESMP, qui s'aligne sur les Principes de l'Équateur, les normes de performance de la SFI et la norme comptable de durabilité SASB pour les métaux et les mines.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET GESTION DE L'ÉNERGIE

En 2024, Orezone a réalisé des progrès significatifs dans la réduction des émissions de GES grâce à l'électrification réussie du réseau de la mine de Bomboré. Avec la mise sous tension de la ligne de transport en janvier 2024, les émissions de GES de scope 1 ont diminué de 31 %, passant de 85 489 tCO₂e en 2023 à 59 402 tCO₂e en 2024, grâce à la diminution de la dépendance aux générateurs diesel.

Le passage à l'électricité du réseau se reflète également dans nos émissions de GES de scope 2, qui sont passées de 123 tCO₂e en 2023 à 21 022 tCO₂e en 2024. Cette augmentation reflète la part plus importante de l'énergie provenant du réseau national, qui représentait 69,5 % de la consommation totale d'électricité en 2024, contre seulement 0,4 % l'année précédente.

La consommation totale d'énergie a légèrement augmenté pour atteindre 191 316 GJ en 2024, soit une hausse de 3 % par rapport aux 186 420 GJ de 2023. L'intensité combinée des émissions de GES de scope 1 et 2 d'Orezone a augmenté pour atteindre 0,68 tCO₂e par once d'or produite en 2024, contre 0,61 tCO₂e par once en 2023, soit une hausse de 11 %. Cela s'explique par l'augmentation du débit de l'usine nécessaire pour compenser la baisse de la teneur en tête.

Si la réduction des émissions de GES de scope 1 constitue une avancée significative, les progrès ont été freinés par des problèmes intermittents de fiabilité du réseau au cours du premier semestre 2024. La disponibilité du réseau a été inférieure aux prévisions au deuxième trimestre, ce qui a nécessité un retour temporaire à la production diesel pendant de longues périodes. Au troisième trimestre, la disponibilité du réseau s'était stabilisée à plus de 92 %.



Le Dr Ghislain Bambara, éleveur, et Pendo Hawa Dondassé, responsable des activités génératrices de revenus pour les femmes, visitent un élevage de poulets, l'un des 18 créés par Orezone pour soutenir les moyens de subsistance des communautés déplacées.

Résumé des émissions de gaz à effet de serre et de la performance énergétique

CATÉGORIE	2024	2023	VARIATION D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE
Émissions de GES de scope 1 (brutes)	59 402 tCO ₂ e	85 489 tCO ₂ e	-
Pourcentage des émissions de GES de scope 1 couvertes par la réglementation sur la limitation des émissions	100	100	0
Émissions de GES de scope 2	21 022 tCO ₂ e	123 tCO ₂ e	16 930
Énergie totale consommée	191 316 GJ	186 420 GJ	3
Pourcentage d'électricité provenant du réseau	69,50	0,42	16 492
Intensité des émissions de GES de scope 1 et 2	0,68 tCO ₂ e/once	0,61 tCO ₂ e/once	11
Pourcentage de sources renouvelables	0	0	0

AIR QUALITÉ

Orezone utilise une combinaison de mesures directes et d'estimations techniques pour évaluer les émissions provenant de sources fixes et mobiles, en accordant une attention particulière aux poussières (PM₁₀), aux sous-produits de combustion et aux métaux lourds.

En 2024, les tendances annuelles en matière de qualité de l'air ont varié. Les émissions de monoxyde de carbone (CO), qui sont mesurées une fois par an, ont augmenté de 56 %, passant de 90,6 mg/Nm³ en 2023 à 141,8 mg/Nm³ en 2024. La variation des mesures de CO peut être influencée par la vitesse du moteur et les conditions météorologiques prévalant au moment de la mesure. Cette augmentation est en partie attribuable à des niveaux d'activité globaux plus élevés et a été gérée grâce à l'entretien régulier des équipements et à des contrôles opérationnels.

Les mesures ambiantes peuvent également être affectées par le contexte régional, notamment la proximité d'autres exploitations minières et les conditions météorologiques saisonnières (par exemple, les vents et la poussière de la saison sèche), qui sont prises en compte dans la conception du système de surveillance et la planification des mesures d'atténuation. La société envisage l'achat de compteurs supplémentaires afin de surveiller les mesures avec plus de précision et de fréquence.

Les émissions de particules (PM₁₀) ont augmenté de 71 %, passant de 128,6 µg/m³ en 2023 à 220,0 µg/m³ en 2024, ce qui représente la plus forte augmentation relative parmi les polluants surveillés. La variation des PM₁₀ peut être influencée par l'augmentation de la superficie des zones d'exploitation en 2024 ainsi que par les conditions météorologiques saisonnières. Ce résultat reflète l'intensification du transport et les conditions de la saison sèche, et souligne l'importance continue des efforts de suppression de la poussière déployés par Orezone. En 2024, la société a poursuivi et intensifié l'utilisation de camions-citernes sur les routes de transport et a investi dans l'aménagement des routes afin de réduire l'entraînement/le soulèvement des particules.

Les émissions d'oxydes d'azote (NOx) sont restées stables à 6,0 µg/m³ en 2024, en légère baisse par rapport à 6,1 µg/m³ en 2023. Les oxydes de soufre (SOx) ont légèrement augmenté, passant de 0,5 à 0,8 µg/m³, en raison de l'augmentation des activités de l'usine pour s'adapter à la baisse de la teneur en minerai.

Aucune trace de mercure (Hg) ou de plomb (Pb) n'a été enregistrée en 2024, comme en 2023. Les composés organiques volatils (COV) n'ont pas été mesurés en 2023 ni en 2024, mais leur inclusion future est à l'étude.

Orezone continuera d'améliorer la gestion de la qualité de l'air grâce à l'entretien des équipements, au contrôle des poussières et à l'élargissement potentiel de son champ de surveillance afin d'inclure les COV et d'autres indicateurs pertinents. Nous restons déterminés à réduire au minimum les émissions atmosphériques à toutes les étapes du cycle de vie de la mine.

GESTION DE L'EAU

L'eau est une ressource essentielle pour l'exploitation de Bomboré, car elle est utilisée pour le traitement du minerai, la suppression des poussières et d'autres activités sur le site. En 2024, le volume total d'eau prélevé s'est élevé à 3,20 millions de m³, soit une augmentation de 17 % par rapport aux 2,73 millions de m³ en 2023. L'augmentation de la demande d'une année sur l'autre correspond à l'augmentation du débit de l'usine, ainsi qu'aux travaux de construction liés à l'expansion de la roche dure.

Selon la classification Aqueduct du World Resources Institute (WRI), 0 % des prélèvements et de la consommation d'eau d'Orezone en 2024 ont eu lieu dans des régions soumises à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé, comme en 2023.

Aucun incident de non-conformité aux permis, normes ou réglementations en matière de qualité de l'eau n'a été enregistré en 2024, ce qui permet de maintenir un excellent bilan de conformité pour la deuxième année consécutive.

Nous continuons à mettre l'accent sur les mesures de conservation de l'eau, notamment le recyclage des eaux de process, la collecte et la réutilisation des eaux de pluie lorsque cela est possible, et la surveillance étroite des points de prélèvement afin de garantir une utilisation durable. Ces pratiques font partie intégrante de notre système de gestion environnementale et contribuent à préserver les ressources en eau pour les communautés qui nous accueillent et pour l'environnement.

Qualité de l'air Performances en matière d'émissions

CATÉGORIE	2024	2023	VARIATION D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE
CO (voir note 1)	141,8 mg/Nm ³	90,6 mg/Nm ³	57
NOx	6,0 µg/m ³	6,1 µg/m ³	-
SOx	0,8 µg/m ³	0,5 µg/m ³	60
Particules (PM10)	220,0 µg/m ³	128,6 µg/m ³	71
Mercure (Hg)	<0,0001 mg/m ²	<0,01 mg/m ²	-
Plomb (Pb)	<0,0001 mg/m ²	<0,01 mg/m ²	-
Composés organiques volatils (COV)	Non mesuré	Non mesuré	-

Remarque 1 : Le CO est mesuré une fois par an et des variations importantes d'une année sur l'autre sont à prévoir. Les variations des mesures de CO peuvent être influencées par la vitesse du moteur et les conditions météorologiques prévalant au moment de la mesure. Cette augmentation est en partie attribuable à des niveaux d'activité globaux plus élevés et a été gérée grâce à l'entretien régulier des équipements et à des contrôles opérationnels. La société étudie l'achat de compteurs supplémentaires afin de surveiller les mesures avec précision.

GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES

L'approche d'Orezone en matière de gestion des déchets et des matières dangereuses repose sur le principe selon lequel une croissance responsable doit s'accompagner de pratiques responsables en matière d'élimination et de récupération. Avec l'expansion des activités opérationnelles en 2024, le volume total de déchets a augmenté dans plusieurs catégories, mais notre engagement à récupérer et à recycler les matériaux dans la mesure du possible s'est également renforcé. Les augmentations d'une année sur l'autre reflètent une activité plus intense des sous-traitants sur le site et une augmentation du rendement de l'usine.

En 2024, le recyclage des déchets dangereux a plus que doublé, passant de 18 tonnes en 2023 à 44 tonnes. Cette augmentation reflète un effort concerté pour détourner les matières dangereuses, telles que les huiles et graisses usagées, de l'élimination vers des filières de recyclage approuvées. Ce faisant, nous réduisons le volume de déchets envoyés vers le stockage final et soutenons le développement des capacités de recyclage locales.

La production de déchets non minéraux en 2024 s'est élevée à 83 tonnes, contre 41 tonnes en 2023, et la production de déchets dangereux est passée de 764 tonnes l'année précédente à 1 190 tonnes. La quantité de stériles extraits s'est élevée à 11 921 397 tonnes, contre 11 237 078 tonnes en 2023, ce qui correspond aux besoins de décapage de la mine pour soutenir la production actuelle d'oxyde et l'expansion de la roche dure.

Aucun incident significatif lié à la gestion des matières dangereuses ou des déchets n'a été signalé en 2024, ce qui confirme notre solide expérience en matière de manipulation, de stockage et de transport sécuritaires de tous les flux de déchets.

STOCKAGE DES DÉCHETS ET GESTION DES DÉCHETS

Orezone gère les résidus conformément à la norme mondiale de l'industrie sur la gestion des résidus (GISTM), avec des pratiques de gouvernance qui privilégient l'intégrité structurelle, la sécurité environnementale et la transparence de la supervision. La mine de Bomboré exploite une seule installation de stockage des résidus active, conçue pour contenir en toute sécurité les résidus de traitement dans le cadre des scénarios de production actuels et élargis.

En 2024, la production de résidus miniers a totalisé 5 928 599 tonnes, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2023, en ligne avec les volumes traités. Le volume total de résidus stockés a atteint 12 743 136 tonnes à la fin de 2024, contre 6 798 744 tonnes à la fin de 2023. Cette augmentation reflète le dépôt continu et la poursuite de la phase 4 visant à étendre la capacité de stockage de l'installation dans le cadre du programme d'investissement de maintien de Bomboré. L'installation de stockage des résidus (TSF) est entièrement revêtue et conçue comme une installation à rejet zéro, garantissant que l'eau traitée et les résidus sont confinés en toute sécurité dans le bassin de retenue.

La TSF de Bomboré est conçue et exploitée conformément aux exigences réglementaires nationales et aux normes internes d'Orezone (y compris celles de l'ANCOLD - Comité national australien des grands barrages).

Un examen technique et un audit indépendants sont effectués chaque année par Knight Piésold, l'ingénieur en chef. Les audits sont réalisés conformément aux directives de l'ANCOLD (réf. 1 et réf. 2), aux normes industrielles mondiales sur la gestion des résidus (GISTM, réf. 3) et sont recoupés avec les conditions pertinentes du permis d'exploitation minière.

La dernière visite du site par Knight Piésold a été effectuée début juillet 2025, sans que des constatations importantes aient été signalées. Cela fait suite à l'examen indépendant mené en 2024, qui n'avait

également révélé aucune constatation importante.

Des travaux d'ingénierie et de construction sont en cours afin d'agrandir la superficie du TSF pour y ajouter une deuxième cellule (cellule 2). Ces travaux comprendront la pose d'un revêtement en PEHD, d'un système de drainage complet et de tuyaux de décantation afin d'améliorer la récupération de l'eau et la stabilité du barrage. L'agrandissement de la cellule 2 est conçu pour accueillir les résidus provenant à la fois du circuit d'oxyde actuel et du circuit de traitement de la roche dure.

Orezone dispose d'un plan d'urgence et d'intervention (EPRP) spécifique au site, qui décrit les scénarios de risque, les protocoles de notification à la communauté et les exigences en matière d'exercices annuels. Ce plan est régulièrement revu et communiqué aux autorités locales, aux représentants de la communauté et aux services d'urgence concernés.

La responsabilité de la gouvernance des résidus incombe à la direction et au conseil d'administration. Les mécanismes d'examen interne de la société comprennent des inspections régulières, des instruments de surveillance et la supervision par l'ingénieur désigné. Le financement de la fermeture est intégré dans le plan minier et le modèle de coûts de remise en état d'Orezone, les principes de fermeture progressive étant intégrés dans la conception du TSF.

Performance en matière de gestion des déchets et des matières dangereuses

CATÉGORIE	2024	2023	VARIATION D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE
Poids total des déchets non minéraux	83 tonnes	41 tonnes	102
Poids total des stériles générés	11 921 397 tonnes	11 237 078 tonnes	6
Poids total des déchets dangereux générés	1 190 tonnes	764 tonnes	56
Poids total des déchets dangereux recyclés	44 tonnes	18 tonnes	150
Nombre d'incidents significatifs liés à la gestion des matières dangereuses et des déchets	0	0	0

BIODIVERSITÉ ET GESTION DES TERRES

Orezone vise à minimiser l'empreinte environnementale de ses activités et à préserver la biodiversité tout au long du cycle de vie de la mine.

Dans le cadre de son programme de surveillance environnementale, Orezone procède à des évaluations géochimiques détaillées des stériles et des résidus afin d'évaluer le potentiel de drainage minier acide (DMA) et de lixiviation des métaux. Des échantillons de déchets miniers ont été soumis à des tests en laboratoire indépendant, et les résultats ont été évalués par rapport aux normes internationales de bonnes pratiques, notamment le Guide mondial sur le drainage minier acide (2009) et les Directives de la Société financière internationale (SFI) en matière d'environnement, de santé et de sécurité pour l'exploitation minière (2007).

Environ 90 % des échantillons de stériles ont montré un faible potentiel de drainage minier acide et ne devraient pas lixivier des métaux à des concentrations supérieures aux valeurs limites fixées par le Burkina Faso ou l'IFC.

Cependant, certaines zones de transition et de roches fraîches ont montré un potentiel de drainage minier acide et ont été classées comme potentiellement génératrices d'acide (PAG). En réponse, Orezone a élaboré et mis en œuvre un plan de gestion du drainage minier acide, qui comprend une stratégie de surveillance continue et l'encapsulation des matériaux PAG dans des matériaux non PAG afin de limiter l'oxydation et la formation d'acide.

Infrastructure de traitement des oxydes de la mine Bomboré d'Orezone photographiée au crépuscule.



PERFORMANCE SOCIALE

Le modèle d'engagement local d'Orezone favorise une croissance inclusive et la résilience opérationnelle. En 2024, nous avons investi 16,8 millions de dollars américains dans la communauté, soit une augmentation de 55 % par rapport à l'année précédente, et n'avons enregistré aucun retard non technique à Bomboré, ce qui reflète la solidité des relations avec les parties prenantes et l'efficacité de l'engagement communautaire.

Des femmes des communautés locales se réunissent pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes dans le cadre des activités d'engagement communautaire d'Orezone près de la mine de Bomboré, au Burkina Faso.



De gauche à droite : distribution d'engrais aux agriculteurs locaux dans la rizière de Longrin, production de savon et activités culturelles visant à renforcer la cohésion communautaire à Bomboré.

Chez Orezone, la performance sociale fait partie intégrante de notre mode de fonctionnement et constitue un facteur clé de notre réussite commerciale. Nous considérons notre licence sociale d'exploitation comme un aspect essentiel de la gestion des risques. En 2024, nous avons continué à renforcer nos relations avec les communautés d'accueil, à élargir l'accès aux opportunités et à intégrer les considérations sociales dans nos décisions opérationnelles. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de notre modèle local distinctif, qui donne la priorité à l'emploi national, les partenariats nationaux et l'engagement profond auprès des parties prenantes locales.

Notre approche est guidée par les normes de performance de la SFI et les Principes de l'Équateur, et mise en œuvre à l'aide d'une série d'outils, notamment notre ESMP, notre mécanisme de réclamation et des consultations régulières avec les autorités traditionnelles, la société civile et les représentants du gouvernement. Ce faisant, nous visons à établir une confiance à long terme, à favoriser une croissance inclusive et à garantir que les communautés proches de Bomboré profitent du succès de la mine.

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Le maintien de relations solides avec les communautés reste fondamental pour notre licence sociale d'exploitation. En 2024, Orezone a maintenu un dialogue actif avec les résidents de toutes les communautés touchées par le projet grâce à des réunions mensuelles du comité de planification, des assemblées et des canaux informels tels que des visites de sites et des politiques de porte ouverte dans notre bureau communautaire. Ces forums d'engagement ont abordé des questions telles que l'accès à la terre, l'emploi, les préoccupations environnementales et les performances des entrepreneurs.

Notre mécanisme de traitement des plaintes, qui permet aux résidents de faire part de leurs préoccupations et d'obtenir des réponses rapides et respectueuses, est la pierre angulaire de ce travail. En 2024, 52 plaintes ont été reçues, et 100 % des plaintes nouvelles et en suspens ont été résolues, y compris toutes les questions en suspens reportées de 2023. Les questions les plus fréquemment soulevées concernaient l'accès à la terre, les possibilités d'emploi et les services des entrepreneurs.

Notre département des relations communautaires joue un rôle essentiel pour garantir que nos programmes ESG sont mis en œuvre efficacement et en accord avec les communautés que nous servons. En nous engageant auprès de ces communautés et en comprenant leurs défis particuliers, nous sommes bien placés pour susciter des changements positifs.

En 2024, nous avons continué à donner aux comités locaux les moyens d'agir en tant que pont entre l'entreprise et nos communautés, en garantissant une communication ouverte, la transparence et l'inclusivité tout au long du processus décisionnel.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La stratégie de développement communautaire d'Orezone repose sur des partenariats à long terme et vise à améliorer durablement la qualité de vie des communautés vivant à proximité de la mine de Bomboré. En 2024, nous avons continué à investir dans des programmes visant à améliorer l'accès à l'éducation, aux services de santé, aux infrastructures de base et à la restauration des moyens de subsistance, en accord avec les priorités de développement locales et les meilleures pratiques internationales.

Au cours de l'année, Orezone a investi au total 16,8 millions de dollars américains dans la communauté, soit une augmentation de 55 % par rapport aux 10,8 millions de dollars américains investis en 2023. Cette augmentation reflète les activités supplémentaires liées à notre plan d'action de réinstallation (RAP), ainsi que l'élargissement des programmes de formation professionnelle, de soutien à l'agriculture et de développement des entreprises locales.

Ces initiatives aident les membres de la communauté à renforcer de l'autosuffisance et d'améliorer leur résilience économique à long terme.

Nous avons également maintenu nos excellents résultats en matière de gestion des risques et de continuité opérationnelle. En 2024, aucun retard non technique n'a été enregistré à Bomboré, ce qui témoigne clairement de la solidité de nos relations avec les parties prenantes et de l'efficacité de notre modèle d'engagement local. Cela représente une amélioration significative par rapport à 2023, où 16 retards non techniques avaient entraîné 1,29 jour d'accès restreint à la mine.

PRATIQUES DE SÉCURITÉ

L'approche d'Orezone en matière de sécurité repose sur le respect des droits de l'homme, la transparence et l'engagement proactif auprès des communautés d'accueil. Notre modèle de sécurité reflète les mêmes principes qui guident notre performance sociale au sens large : partenariat local, responsabilité et confiance de la communauté.

Le personnel de sécurité de la mine de Bomboré opère selon un code de conduite strict, conforme aux Principes volontaires sur la sécurité et

droits de l'homme (VPSHR) et au code de conduite et d'éthique professionnelle d'Orezone. Tout le personnel de sécurité de l'entreprise et des sous-traitants suit une formation annuelle sur les normes en matière de droits de l'homme, l'usage approprié de la force, la désescalade des conflits et l'engagement auprès des civils. Ces sessions sont animées par des formateurs qualifiés et sont renforcées par des exercices réguliers et des simulations de scénarios.

En 2024, nous avons continué à privilégier une approche de sécurité intégrée à la communauté, en travaillant en étroite collaboration avec les forces de l'ordre locales et les chefs traditionnels. Notre équipe de sécurité a soutenu des initiatives conjointes avec les autorités régionales et a renforcé la confiance opérationnelle grâce à un dialogue fréquent, un soutien logistique et des stratégies de prévention collaboratives. À ce jour, aucune allégation de violation des droits de l'homme n'a été signalée en rapport avec nos opérations de sécurité.

À mesure que nous étendons nos opérations, la planification de la sécurité continuera à privilégier la sensibilité à la dynamique locale.

Activités d'élevage (engraissement de moutons) dans le cadre des activités de restauration des moyens de subsistance d'Orezone.



ÉTUDE DE CAS

TINBO : FORMER LES FUTURS LEADERS AU BURKINA FASO

Développement professionnel et autonomisation des jeunes
grâce à des filières locales de talents

En 2024, Orezone a lancé Tinbo, qui signifie « espoir » dans la langue locale mooré, un programme pionnier conçu pour former la prochaine génération de professionnels du secteur minier au Burkina Faso. Alors que le chômage et le sous-emploi des jeunes diplômés universitaires restent un défi national, Tinbo représente une mesure proactive visant à combler le fossé entre la formation universitaire et l'expérience du monde réel.

Le programme s'adresse aux jeunes diplômés des universités publiques et privées burkinabè et propose des stages rémunérés, des formations professionnelles et un mentorat. Chaque participant est intégré dans l'environnement opérationnel d'Orezone et découvre les principales fonctions de l'entreprise, de la géologie et l'ingénierie à la finance, en passant par les achats et l'ESG.

Au cours de sa première année, Tinbo a accueilli sa première promotion de stagiaires, qui ont été encadrés par des professionnels chevronnés de différents départements. La structure du programme met l'accent sur l'apprentissage pratique, la préparation au monde du travail et le leadership fondé sur des valeurs, en parfaite adéquation avec les principes fondamentaux d'Orezone : intégrité, sécurité, durabilité, excellence et travail d'équipe.

En renforçant les capacités locales et en améliorant l'employabilité à long terme, Tinbo est plus qu'une initiative de formation, c'est un investissement dans notre modèle local distinctif et dans l'avenir du secteur minier au Burkina Faso.

Fort du succès initial de sa première promotion, Tinbo devrait s'étendre en 2025, offrant aux nouveaux diplômés un parcours clair entre la salle de classe et la carrière, ainsi qu'un sentiment renouvelé d'opportunité et d'utilité.



La première promotion de stagiaires du programme Tinbo d'Orezone, qui soutient le développement professionnel et l'emploi des jeunes.



« Les initiatives RH positives telles que notre programme pour jeunes diplômés « Tinbo » ont un impact sur les personnes dans cinq domaines très variés : l'accessibilité au travail, l'égalité et l'équité, l'interaction entre l'humain et l'IA, la prise de parole sur les questions sociétales et le bien-être humain. »

Frédéric Toé
Directeur des Ressources Humaines

ÉTUDE DE CAS

DONNER AUX FILLES LES MOYENS DE RÉALISER LEURS ASPIRATIONS POUR L'AVENIR AU BURKINA FASO

Leadership, Emploi et Inclusion Sociale Grâce au Dialogue et à l'Exemple

En novembre 2024, Orezone a participé à la 4e édition de la Journée de Partage d'Expériences (JPE), un forum national de partage des connaissances axé sur le développement professionnel et l'inclusion sociale. L'événement a réuni des dirigeants, des praticiens et des jeunes afin d'échanger des points de vue et d'inspirer les générations futures.

La session était organisée par le Réseau des Professionnels en Gestion des Ressources Humaines du Burkina Faso, en partenariat avec l'Association des Femmes du Secteur Minier du Burkina Faso (AFEMIB), et comprenait une table ronde sur le thème « La vision des filles pour l'avenir ».

En tant que panéliste, Ariane Sita Coulibaly, l'une des ingénieures minières d'Orezone, a partagé son parcours professionnel, ses expériences personnelles et son point de vue sur l'évolution du rôle des jeunes femmes dans la population active et la société burkinabè. La discussion a donné lieu à un dialogue direct et ouvert avec les étudiantes et les jeunes femmes, offrant un espace pour aborder leurs aspirations, leurs défis et les voies qui mènent à des opportunités.

Au cœur de la conversation se trouvait une vision des jeunes femmes comme des contributrices dynamiques, confiantes et déterminées, contribuant à l'économie. L'accent a été mis sur la capacité d'adaptation, le travail d'équipe, la prise de décision et la capacité à saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent. La discussion a souligné l'importance pour les jeunes femmes de comprendre leur rôle au sein des organisations, d'apporter des idées pour une amélioration continue et de faire preuve à la fois de responsabilité et de résilience dans les postes à responsabilités.

Le développement professionnel a été identifié comme un facteur essentiel de réussite à long terme. La formation continue.

L'apprentissage et le développement des compétences ont été encouragés en tant qu'outils essentiels à la croissance, aidant les jeunes femmes à renforcer leurs capacités, à combler leurs lacunes et à rester compétitives sur un marché du travail en constante évolution.

La discussion a également porté sur les dimensions sociales de l'autonomisation. Les participantes ont été encouragées à s'engager dans la vie communautaire par le biais d'associations, de clubs et d'initiatives sociales, en reconnaissant ces espaces comme des plateformes importantes pour le développement du leadership et l'établissement de relations. Le rôle des plateformes numériques et des réseaux sociaux a également été abordé, soulignant leur potentiel pour connecter les jeunes femmes à l'information, aux opportunités et aux réseaux professionnels lorsqu'ils sont utilisés de manière intentionnelle et responsable.

La session s'est terminée par un appel pressant en faveur d'une plus grande représentation des femmes dans les postes de direction dans tous les secteurs. La création de modèles visibles et accessibles a été identifiée comme un moteur clé du changement, aidant les jeunes filles à envisager ce qui est possible et à renforcer leur confiance en leur propre potentiel.

Les réactions extrêmement positives des participantes ont renforcé la valeur de ces engagements. De nombreuses jeunes femmes ont exprimé leur motivation et leur inspiration, voyant des exemples concrets de réussite auxquels elles pouvaient aspirer et s'identifier.

En participant à des initiatives telles que la Journée de partage d'expériences, Orezone continue de soutenir le dialogue, le mentorat et le leadership inclusif, renforçant ainsi son engagement en faveur de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des jeunes et du développement social à long terme au Burkina Faso.



« Lors de la Journée de Partage d'Expériences 2024, j'ai encouragé les jeunes filles à renforcer leur confiance, à continuer d'apprendre et à rechercher des opportunités de leadership. »

Ariane Sita Coulibaly
Ingénieure Minière

FONDATION RESOURCE CAPITAL FUNDS

Orezone se consacre à soutenir les communautés situées à proximité de Bomboré et accueille favorablement les contributions aux initiatives et aux causes louables. La Resource Capital Funds Foundation (la « Fondation RCF ») a été créée en 2008 avec pour mission de soutenir le changement social et de promouvoir le développement durable à l'échelle mondiale. La Fondation finance des initiatives philanthropiques visant à contribuer à la réalisation d'un certain nombre des 17 objectifs de développement durable des Nations unies.

La Fondation RCF et Orezone ont fourni des fonds et des ressources en nature visant à améliorer la vie des familles vivant à proximité de la mine. En général, les efforts se sont concentrés sur la santé et la sécurité communautaires, les programmes éducatifs, la formation professionnelle, la sécurité alimentaire et le développement régional, ainsi que les possibilités d'emploi local et le soutien aux petites entreprises.

En outre, les projets ont bénéficié du soutien de l'Organisation catholique pour le développement et la solidarité (OCADES). L'OCADES œuvre dans les domaines du développement humain, de la solidarité et du partage, ainsi que du renforcement des capacités opérationnelles. Ses programmes couvrent divers secteurs sociaux et économiques tels que l'agriculture, les services d'aide d'urgence, l'accès aux services sociaux de base, la microfinance, l'aide humanitaire, la réintégration et la réadaptation des personnes vulnérables. les populations, la sécurité alimentaire et la promotion des femmes.

Ces initiatives entre les communautés, Orezone, la Fondation RCF et l'OCADES ont vu le jour il y a plusieurs années et sont devenues des programmes bien établis, appartenant à la communauté, qui continuent d'afficher de solides performances, notamment le programme d'éclairage public solaire, la coopérative de pisciculture des femmes de Nobsin et le programme de formation à la couture et à la confection.

Ces projets visent à faire progresser les ODD suivants.



Soulama Dorfa Fatoumata stagiaire Tinbo au sein de l'équipe HSE.



ÉTUDE DE CAS

COOPÉRATIVE DE PISCICULTURE DES FEMMES DE NOBSIN

La coopérative a été créée en 2022 afin de renforcer les opportunités économiques offertes aux femmes en dehors du secteur minier, la société continuant à fournir des conseils techniques périodiques.

En 2024, la coopérative avait achevé son premier cycle de production complet, augmentant les taux de stockage, améliorant les rendements des récoltes, développant les ventes sur les marchés voisins et renforçant la gestion financière et le leadership de la coopérative.

La coopérative piscicole reste active et ses membres ont fait état d'un revenu plus fiable, d'une plus grande indépendance économique, d'une meilleure disponibilité alimentaire locale, d'une forte cohésion sociale et d'une grande fierté communautaire.



Un employé d'Orezone récolte du poisson à la coopérative piscicole des femmes de Nobsin dans le cadre d'une initiative communautaire d'aquaculture.

ÉTUDE DE CAS

AUTONOMISER LES FEMMES GRÂCE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En partenariat avec la Fondation RCF et l'OCADES, Orezone a lancé en 2024 un programme de formation en couture et en confection afin de soutenir l'autonomisation socio-économique des femmes issues des communautés touchées par la mine de Bomboré. Cette initiative reflète l'engagement d'Orezone en faveur d'un développement local inclusif et de la création de moyens de subsistance à long terme.

Le programme a été sélectionné pour sa forte adéquation avec les objectifs de développement durable. Environ 7 % du financement a été consacré aux frais administratifs et généraux, le reste étant affecté à la formation, au matériel et à l'équipement.

La formation a été dispensée au Centre polyvalent pour femmes de Mogtédo V4, l'une des sept communautés touchées. Vingt jeunes femmes ont suivi trois mois de cours théoriques et pratiques sur la couture et la coupe de vêtements, suivis de trois mois d'apprentissage supervisé. Chaque participante a reçu une machine à coudre, du matériel de démarrage et des fournitures brutes pour commencer à exercer son métier de manière indépendante.

Le succès du programme est mesuré à l'aide d'indicateurs tels que l'amélioration du revenu des ménages, la création d'emplois et l'autosuffisance des diplômées. Les premiers résultats montrent que toutes les participantes ont acquis des compétences pratiques en couture et progressent vers l'intégration professionnelle au sein de leur communauté.

Cette initiative démontre comment les partenariats de développement local d'Orezone contribuent à créer des moyens de subsistance durables, à renforcer la participation économique des femmes et à renforcer la résilience des communautés au-delà de la durée de vie de la mine.

L'OCADES œuvre dans les domaines du développement humain, de la solidarité et du partage, ainsi que du renforcement des capacités opérationnelles. Ses programmes couvrent divers secteurs sociaux et économiques tels que l'agriculture, les services d'aide d'urgence, l'accès aux services sociaux de base, la microfinance, l'aide humanitaire, la réintégration et la réadaptation des personnes vulnérables, la sécurité alimentaire et la promotion des femmes.



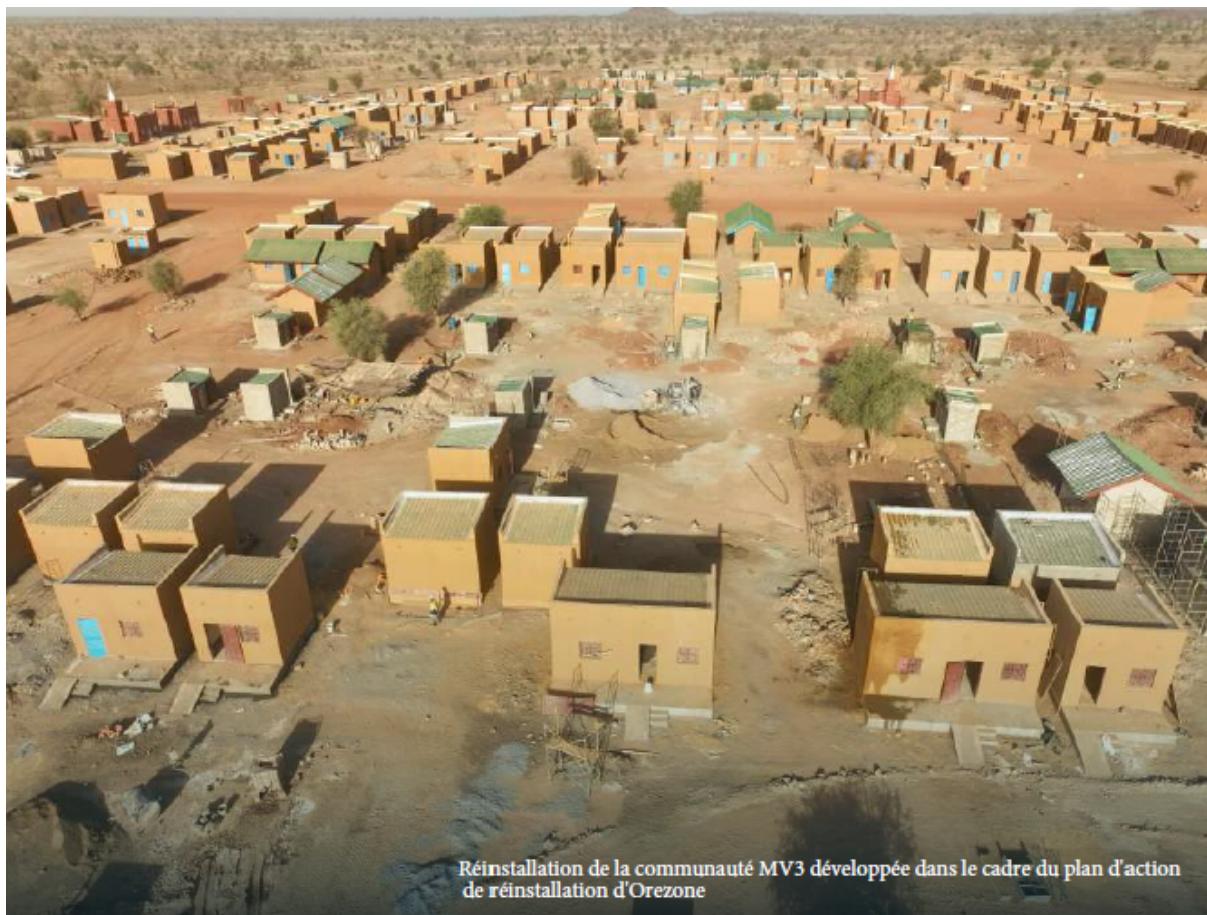
Les participantes assistent à une session de formation en couture et confection dans le cadre d'un programme de formation professionnelle pour les femmes soutenu par Orezone.

PLAN D'ACTION POUR LA RÉINSTALLATION



Le RAP d'Orezone soutient une croissance responsable tout en respectant les droits, les moyens de subsistance et la culture, guidé par les principes de nécessité, de minimisation de l'impact, de transparence, de compensation équitable et de restauration des moyens de subsistance. Grâce à une consultation structurée et à un mécanisme officiel de traitement des plaintes, nous visons à garantir que les résultats de la réinstallation soient communiqués aux communautés et apportent des avantages durables à long terme. Au 31 décembre 2024, les dépenses cumulées du RAP s'élevaient à 26,5 millions de dollars américains, dont 16 millions dépensés en 2024.

Orezone et les dirigeants communautaires participent à la cérémonie de remise des clés du MV3 dans le cadre du Plan d'action de réinstallation.



Réinstallation de la communauté MV3 développée dans le cadre du plan d'action de réinstallation d'Orezone

Le plan d'action de réinstallation (RAP) est un pilier central de notre stratégie de performance sociale, permettant un développement minier responsable tout en respectant les droits et les moyens de subsistance des communautés d'accueil. Le RAP est élaboré et mis en œuvre conformément aux cadres réglementaires nationaux du Burkina Faso en matière d'EIES et de RAP, ainsi qu'à la norme de performance 5 (acquisition de terres et réinstallation involontaire) de la Société financière internationale.

La supervision du RAP est assurée par la SOCREGE (Société de Conseil de Réalisation et de Gestion de l'Environnement), un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans le développement environnemental et social. Cela garantit que toutes les activités du RAP répondent à des normes strictes en matière de conformité, de transparence et d'engagement des parties prenantes.

Le RAP pour la mine de Bomboré est divisé en quatre phases, chacune comprenant la construction de logements privés, d'équipements publics, de routes communautaires et l'indemnisation pour les terres, les cultures, les arbres et les structures privées non remplacées. Notre approche repose sur des principes fondamentaux :

- **Nécessité** – La réinstallation n'est envisagée que lorsqu'il n'existe aucune autre solution viable.
- **Minimisation de l'impact** – Nous nous efforçons de réduire le nombre de personnes touchées et l'ampleur des perturbations.
- **Transparence** – Les communautés sont pleinement informées et consultées à chaque étape.
- **Consultation et participation** – La contribution de la communauté est activement sollicitée lors de la planification et de l'exécution.
- **Indemnisation équitable** – L'indemnisation couvre la valeur des biens, les frais de réinstallation et la réhabilitation.
- **Rétablissement des moyens de subsistance** – Des programmes sont mis en place pour rétablir ou améliorer les conditions de vie antérieures à la réinstallation.
- **Respect des droits de l'homme** – Toutes les activités de réinstallation sont guidées par le respect de la dignité, de la sécurité et de la culture.
- **Réparation des griefs** – Un mécanisme officiel de réclamation permet de soulever et de traiter les préoccupations.
- **Suivi et évaluation** – Une surveillance continue garantit que les objectifs du RAP sont atteints et améliorés.

Les activités d'indemnisation, y compris les paiements pour les terres, les cultures, les arbres et les structures, sont alignées aux cadres établis pour l'évaluation et la vérification des actifs et font partie intégrante de toutes les phases du RAP.

Toutes les activités du RAP suivent les mêmes normes rigoureuses en matière de planification, de consultation et d'indemnisation et comprennent des volets consacrés au développement des infrastructures et à la restauration des moyens de subsistance.

Les commentaires des communautés réinstallées sont restés extrêmement positifs, les résidents participant activement à la planification communautaire, à la conception des maisons et aux initiatives locales en matière d'emploi. Ces résultats reflètent la force de notre modèle d'engagement local et notre engagement à long terme en faveur d'une croissance inclusive.

Au 31 décembre 2024, les dépenses cumulées au titre du PAR s'élevaient à 26,5 millions de dollars américains, dont 16,0 millions dépensés en 2024.

Phase I (achevée en 2019-2021)

La phase I s'est concentrée sur la zone nord du permis minier de Bomboré, couvrant les zones nécessaires à l'usine de traitement, aux infrastructures de surface, au TSF et aux premières zones d'exploitation minière. Malgré un arrêt temporaire en 2020 en raison de la COVID-19, la construction a été achevée au début de 2021.

Dans le cadre de la phase I du RAP, la société a relogé plus de 370 familles et construit plus de 1 100 logements privés et bâtiments publics.

Phases II et III (achevées en 2023-2025)

Les phases II et III se sont concentrées sur la réinstallation dans la zone sud du permis et ont été achevées progressivement en 2024 et 2025.

Dans le cadre des phases II et III du RAP, la société a relogé plus de 493 familles et construit plus de 2 072 logements privés et bâtiments publics.

Phase IV (4e trimestre 2025-2027)

La phase IV est incluse dans l'EIES 2024 et vise à soutenir une extension de 7,65 km² de la zone autorisée. Cette phase nécessitera la réinstallation d'

environ 472 ménages et la construction de plus de 1 056 logements privés et bâtiments publics. La phase IV a débuté au quatrième trimestre 2025 et sa mise en œuvre se poursuivra progressivement jusqu'en 2027.

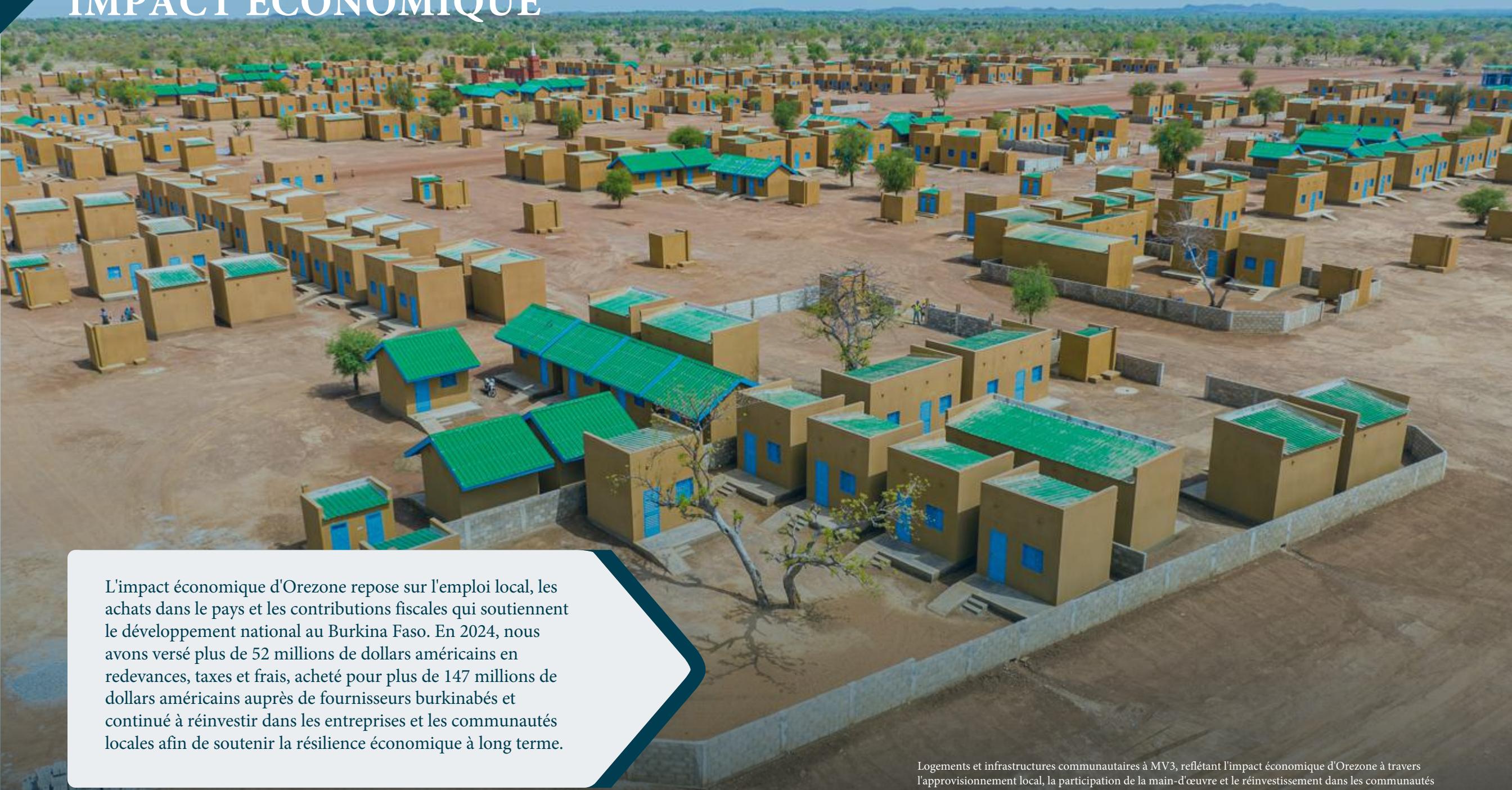
Extension de la clôture – Zone tampon supplémentaire (T4 2025-2026)

Bien que cela ne fasse pas officiellement partie des phases II et III du RAP, la société a lancé un processus de réinstallation supplémentaire afin de maintenir une zone tampon de 250 mètres autour de la clôture prolongée. Dans le cadre de cette phase, 124 familles seront relogées et la société construira plus de 422 maisons privées et bâtiments publics, dont l'achèvement est prévu en 2026.



Les représentants de la communauté célèbrent l'étape importante que représente la réinstallation MV3 lors de la cérémonie de remise des clés près de la mine de Bomboré.

IMPACT ÉCONOMIQUE



L'impact économique d'Orezone repose sur l'emploi local, les achats dans le pays et les contributions fiscales qui soutiennent le développement national au Burkina Faso. En 2024, nous avons versé plus de 52 millions de dollars américains en redevances, taxes et frais, acheté pour plus de 147 millions de dollars américains auprès de fournisseurs burkinabés et continué à réinvestir dans les entreprises et les communautés locales afin de soutenir la résilience économique à long terme.

Logements et infrastructures communautaires à MV3, reflétant l'impact économique d'Orezone à travers l'approvisionnement local, la participation de la main-d'œuvre et le réinvestissement dans les communautés d'accueil au Burkina Faso.

Les activités d'Orezone contribuent de manière significative à l'économie nationale et locale du Burkina Faso par le biais de l'emploi, des achats locaux, des investissements communautaires et des contributions fiscales au gouvernement. Ces flux financiers directs constituent un élément central de nos engagements plus larges en matière de développement durable.

En 2024, Orezone a versé 52,2 millions de dollars américains au gouvernement du Burkina Faso en redevances, taxes et droits de permis, soit une augmentation substantielle par rapport aux 25,3 millions de dollars américains versés en 2023, ce qui souligne la valeur continue générée par la mine de Bomboré. Cette augmentation reflète le début du paiement de l'impôt sur le revenu en 2024 pour les impôts de 2023 et les acomptes provisionnels de 2024, ainsi que la hausse des redevances due à la forte augmentation du cours de l'or.

Ces paiements soutiennent les priorités nationales de développement du Burkina Faso et reflètent l'engagement d'Orezone en faveur d'un partage équitable de la valeur et d'une transparence fiscale conformes aux attentes du gouvernement hôte.

APPROVISIONNEMENT LOCAL

L'approvisionnement local est la pierre angulaire de la stratégie d'impact social d'Orezone et une démonstration pratique de notre modèle local distinctif en action. En nous approvisionnant en biens et services auprès de fournisseurs burkinabés, nous soutenons directement le développement économique national tout en créant des opportunités pour l'entrepreneuriat local, la participation de la main-d'œuvre et le développement des compétences.

En 2024, Orezone a dépensé 116,5 millions de dollars américains en dépenses d'exploitation auprès de fournisseurs basés au Burkina Faso. Bien que cela représente une légère baisse par rapport aux 118 millions de dollars américains dépensés en 2023, la part des achats locaux par rapport au total des dépenses fournisseurs est restée élevée. Les paiements aux fournisseurs burkinabés pour les dépenses d'investissement ont totalisé 31,2 millions de dollars américains en 2024, contre 11,3 millions de dollars américains en 2023, soit une augmentation de 175 %, due à la hausse des dépenses liées à l'expansion de la phase 1 de l'exploitation de la roche dure, à l'expansion du RAP et du TSF, ainsi qu'à d'autres dépenses d'investissement de maintien.

Notre stratégie d'approvisionnement donne la priorité à un accès équitable pour les fournisseurs régionaux, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), et intègre des initiatives de renforcement des capacités des fournisseurs lorsque cela est approprié. Les équipes d'approvisionnement et de relations communautaires d'Orezone travaillent en collaboration pour

garantir que les appels d'offres sont inclusifs et que les entreprises locales sont aidées à naviguer dans nos systèmes d'approvisionnement et nos normes de qualité. Dans l'ensemble, 86 % des dépenses totales des fournisseurs en 2024 ont été consacrées à des fournisseurs locaux (contre 78 % en 2023), ce qui souligne la résilience de notre chaîne d'approvisionnement nationale face à l'évolution des besoins opérationnels.

Parallèlement, nous renforçons nos engagements en matière de transparence et de conformité des fournisseurs. Tous les fournisseurs sont sélectionnés conformément à notre Code de conduite et d'éthique professionnelle, et nous exigeons le respect total des normes en matière de lutte contre la corruption et de droits de l'homme.

Alors que nous nous orientons vers un débit et une production accrues dans les années à venir, nous continuons à nous concentrer sur le renforcement de l'approvisionnement local. Notre ambition est d'approfondir les chaînes de valeur locales et de contribuer au développement à long terme d'un écosystème solide de services miniers au Burkina Faso.

CORIS BANK INTERNATIONAL

En janvier 2021, la société a obtenu un financement par emprunt senior auprès de Coris Bank International, une banque ouest-africaine de premier plan dont le siège est au Burkina Faso, pour la construction de l'usine d'oxyde de Bomboré. La relation s'est élargie en 2024 pour inclure le financement de la phase 1 de l'expansion de la mine de roche dure. Le soutien continu de Coris Bank a été essentiel à

la croissance progressive de Bomboré et s'inscrit dans sa mission de promotion du développement économique, de la création d'emplois et des opportunités pour les jeunes dans les régions où elle opère. Orezone apprécie son partenariat avec une institution financière locale du Burkina Faso et reste déterminée à réinvestir dans Bomboré afin de prolonger la durée de vie de la mine pendant de nombreuses années.

SILA EQUIPEMENT ET BTP

L'extraction du minerai et des déchets est assurée par Sila Equipement et BTP (« Sila Equipement »), tandis que l'équipe d'Orezone est chargée de la gestion du site, du contrôle de la teneur et de la planification minière. Orezone a été la première société minière au Burkina Faso à faire appel à un entrepreneur minier national pour un projet de cette envergure. Cette décision était délibérée. Elle a permis à la société de donner la priorité à la participation nationale, de renforcer les capacités locales en matière de passation de marchés et de garantir que les compétences techniques essentielles et les opportunités d'emploi restent au Burkina Faso.

La collaboration avec Sila Equipement a également contribué à renforcer les chaînes d'approvisionnement locales, à élargir l'expertise nationale dans le domaine des opérations minières à grande échelle et à créer des perspectives de carrière à long terme pour les travailleurs burkinabés. Cette approche reflète l'engagement d'Orezone à promouvoir les avantages économiques partagés et à soutenir la croissance des entreprises locales liées à la mine de Bomboré.

Résumé de l'impact économique

CATÉGORIE	2024 \$ US	2023 \$ US	VARIATION D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE
Revenus liés à l'or	282 924 000	270 986 000	4
Paiements au fournisseur burkinabé – Coûts d'exploitation	116 502 000	117 951 000	-
Paiements au fournisseur burkinabé – Dépenses en capital	31 150 000	11 344 000 \$	175
Salaires directs des employés	18 639 000	16 008 000	16
Paiements au gouvernement du Burkina Faso	52 168 000	25 290 000	106
Investissements communautaires	16 759 000	10 839 000	55

NORMES SASB MÉTAUX ET EXPLOITATION MINIÈRE

COMITÉ DES NORMES COMPTABLES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MÉSURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Émissions de GES						
SASB EM-MM-110a.1 / AASB S2.29 / CSDS 2.29 / GRI 305-1	Émissions de scope 1 (brutes)	Tonnes de CO2e	59 402	85 489	-	Les émissions totales de scope 1 et 2 ont diminué entre 2023 et 2024.
SASB EM-MM-110a.1 / CSDS 2.32	Pourcentage des émissions de scope 1 couvertes par les réglementations limitant les émissions	%	100	100	0	-
GRI 305-2 / AASB S2.29 / CSDS 2.29	Émissions de scope 2	Tonnes de CO2e	21 022	123	16,930	Raccordé au réseau le 28 janvier 2024
GRI 305-4	Intensité des émissions de GES de scope 1 et 2	Tonnes de CO2e/once	0,68	0,61	11 %	La variation si PTMO peut être influencée par d'augmentation des opérations en 2024 et les conditions météorologiques, selon que nous sommes période de harmattan ou de mousson.
AASB S2.33 / CSDS 2.32-37 / SASB EM-MM-110a.2	Divulgation des objectifs de réduction des GES et progrès réalisés	-	*1	*1	-	-

*1 : À court terme : raccordement au réseau électrique national du Burkina Faso. La mine de Bomboré a achevé la construction de la ligne de transport d'électricité et des sous-stations associées à la fin de l'année 2023 et a mis en service le raccordement au réseau en janvier 2024. La mine fonctionne désormais principalement à partir du réseau électrique, les groupes électrogènes diesel servant de source d'alimentation de secours.

À long terme : Notre objectif à long terme est de développer et de mettre en œuvre un programme complet d'économies d'énergie intégrant l'énergie solaire afin de réduire l'impact environnemental et les coûts d'exploitation. Cette initiative impliquera d'évaluer la consommation énergétique actuelle et de fixer des objectifs mesurables. Outre l'adoption de l'énergie solaire, le programme mettra l'accent sur la promotion de pratiques écoénergétiques, la modernisation des équipements et la promotion d'une culture de la durabilité. En passant progressivement à des sources d'énergie plus propres et en optimisant la consommation d'énergie, le programme vise à obtenir des avantages environnementaux et financiers à long terme.

Consommation d'énergie						
SASB EM-MM-130a.1 / CSDS 2.32 / GRI 302-1	Énergie totale consommée	GJ	191 316	186 420	3	-
SASB EM-MM-130a.1 / CSDS 2.32	Pourcentage d'électricité provenant du réseau	%	69,5	0,419	16 492	Raccordé au réseau le 28 janvier 2024
SASB EM-MM-130a.1 / CSDS 2.32 / GRI 302-1	Pourcentage provenant de sources renouvelables	%	0	0	-	-

COMITÉ DES NORMES COMPTABLES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MESURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Émissions atmosphériques						
SASB EM-MM-120a.1	CO	mg/Nm ³	141,8	90,6	57	Le CO est mesuré une fois par an. La variation du CO peut être influencée par le régime du moteur, qui peut être à pleine charge, à charge moyenne ou à vide. Les conditions météorologiques pendant les mesures peuvent également influencer les résultats.
SASB EM-MM-120a.1 / GRI 305-7	NOx (à l'exclusion du N2O)	µg/m ³	6,0	6,1	-2	-
SASB EM-MM-120a.1 / GRI 305-7	SOx	µg/m ³	0,8	0,5	60	Les émissions de SOx ont augmenté en 2024 en raison d'une augmentation des activités de l'usine pour compenser la baisse de la teneur en minerai.
SASB EM-MM-120a.1 / GRI 305-7	Particules (PM10)	µg/m ³	220	128,6	71	La variation des PM10 peut être influencée par l'augmentation des opérations en 2024 et par les conditions météorologiques, selon que nous sommes en période de harmattan ou de mousson.
SASB EM-MM-120a.1	Mercure (Hg)	mg/(m ²)	<0,0001	<0,01	-	-
SASB EM-MM-120a.1	Plomb (Pb)	mg/(m ²)	<0,0001	<0,01	-	-
SASB EM-MM-120a.1/GRI 305-7	Composés organiques volatils (COV)	µg/m ³	Non mesuré	Non mesuré	-	-
Consommation d'eau						
SASB EM-MM-140a.1 / CSDS 2.32 / GRI 303-3	Total des prélèvements d'eau	en milliers de m ³	3 201	2 735	17	Le prélèvement d'eau a augmenté en 2024 en raison d'une augmentation des activités de l'usine pour compenser une baisse de la teneur en minerai.
SASB EM-MM-140a.1 / CSDS 2.32 / GRI 303-5	Consommation totale d'eau	milliers de m ³	3 201	2 735	17	La consommation d'eau a augmenté en 2024 en raison d'une augmentation des opérations de l'usine pour compenser une baisse de la teneur en minerai.
SASB EM-MM-140a.1 / CSDS 2.32 / GRI 303-3	Utilisation dans les zones soumises à un stress hydrique	%	0	0	-	-
SASB EM-MM-140a.2 / CSDS 2.32	Incidents de non-conformité	#	0	0	-	-

COMITÉ DES NORMES COMPTABLES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MESURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Gestion des déchets						
SASB EM-MM-150a.4 / GRI 306-3	Poids total des déchets non minéraux	Tonnes	83	41	102	Les déchets non minéraux ont augmenté en 2024 en raison d'une augmentation du nombre de sous-traitants sur le site et d'une augmentation des opérations de l'usine pour compenser une baisse des teneurs en minéral.
SASB EM-MM-150a.5 / GRI 306-3	Poids total des résidus produits	Tonnes	5 928 599	5 749 163	3	-
SASB EM-MM-150a.6 / GRI 306-3	Poids total des stériles générés	Tonnes	11 921 397	11 237 078	6	-
SASB EM-MM-150a.7 / GRI 306-3	Poids total des déchets dangereux générés	Tonnes	1190	764	56	Les déchets dangereux ont augmenté en 2024 en raison d'une augmentation du nombre de sous-traitants sur le site et d'une augmentation des opérations de l'usine pour compenser une baisse de la teneur en minéral.
SASB EM-MM-150a.8 / GRI 306-3	Poids total des déchets dangereux recyclés	Tonnes	44	18	150	Les déchets dangereux recyclés ont augmenté en 2024 en raison d'une augmentation de la quantité de déchets dangereux générés.
SASB EM-MM-150a.9	Nombre d'incidents significatifs liés à la gestion des matières et déchets dangereux	#	0	0	-	-
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones						
SASB EM-MM-210a.1	Pourcentage de (1) réserves prouvées et (2) probables dans ou à proximité des zones de conflit	%	0	0	-	-
SASB EM-MM-210a.2	Pourcentage des réserves (1) prouvées et (2) probables situées sur ou à proximité des terres autochtones	%	0	0	-	-

COMITÉ DES NORMES COMPTABLES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MESURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Biodiversité						
SASB EM-MM-160a.2	Pourcentage de sites miniers où un drainage minier acide est prévu	%	*	*	-	-
-	Pourcentage des sites miniers où le drainage minier acide fait l'objet de mesures d'atténuation actives	%	0	0	-	-
-	Pourcentage des sites miniers où le drainage minier acide fait l'objet d'un traitement ou d'une remise en état	%	0	0	-	-
SASB EM-MM-160a.3	Pourcentage des réserves (1) prouvées et (2) probables situées dans ou à proximité de sites protégés pour leur valeur de conservation ou abritant des espaces menacés	%	0	0	-	-

*2 : Des échantillons de stériles et de résidus miniers ont été soumis à des tests géochimiques indépendants en laboratoire afin d'évaluer leur potentiel à générer un drainage minier acide (DMA) et à lixivier des métaux (ML). Les résultats de l'évaluation du DRAC ont été comparés aux critères d'évaluation présentés dans le Guide mondial sur le drainage minier acide (GARD) (INAP, 2009), un document de référence sur les meilleures pratiques en matière de caractérisation des déchets miniers et de mesures de prévision, de prévention et d'atténuation du DRAC. Les résultats des tests de lixiviation des métaux et la chimie des eaux de traitement ont été comparés aux valeurs limites applicables en matière de rejet d'effluents spécifiées dans la section 2.0 des lignes directrices EHS pour l'exploitation minière de la SFI/Banque mondiale (IFC, 2007).

Environ 90 % des échantillons de stériles présentent un faible potentiel de génération d'ARD (non-PAG) et ne devraient pas entraîner de lixiviation de métaux à des concentrations supérieures aux directives du Burkina Faso ou de la SFI en matière d'effluents. Cependant, certaines zones de transition et certains matériaux de stériles frais présentent un certain potentiel de génération d'ARD (PAG). Dans le cadre de la gestion à long terme de ces déchets, un plan de gestion du drainage minier acide assorti d'une stratégie et d'un plan de surveillance continue a été élaboré, qui prévoit notamment l'encapsulation des matériaux PAG dans des matériaux non PAG. Des essais ont été effectués sur des résidus oxydés et des résidus mixtes oxydés/roches fraîches. Les essais statiques ont montré que les échantillons ne généraient pas d'acide. Les essais de lixiviation des métaux ont montré que les niveaux d'arsenic et de cuivre dépassaient les directives de l'IFC en matière d'effluents. Le TSF est entièrement revêtu et conçu pour être une installation à rejet zéro.

Relations communautaires						
SASB EM-MM-210b.2	(1) Nombre et (2) durée des retards non techniques	#, jours	Il n'y a pas de retards non techniques en 2024.	*3	-	-
GRI 201-1	Investissement communautaire	USD	16 759 000	10 839 000	55	Augmentation due à l'activité supplémentaire du RAP en 2024 par rapport à 2023.

*3 : En 2023, Bomboré a connu 16 retards non techniques qui ont entraîné une restriction totale de 1,29 jour (31 heures) de l'accès à la mine. La restriction d'accès à l'entrée de la mine était liée : (i) aux griefs exprimés par la main-d'œuvre locale des principaux entrepreneurs concernant des questions de travail non résolues, notamment la sous-traitance de services ; et (ii) aux demandes de concessions formulées par les membres de la communauté. La société a insisté pour que les griefs de la main-d'œuvre locale des principaux entrepreneurs et des membres de la communauté soient résolus par les voies de règlement des différends appropriées en place et non en bloquant l'accès à la mine, ce qui est préjudiciable à toutes les parties prenantes.

COMITÉ DES NORMES COMPTABLES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MESURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Relations de travail						
SASB EM-MM-310a.1	Pourcentage de la main-d'œuvre active employée dans le cadre de conventions collectives	%	OBSA : 100 % Sous-traitants : 40 %	OBSA : 100 % Sous-traitants : 40 %	-	-
SASB EM-MM-310a.2 / GRI 14.20.3	(1) Nombre et (2) durée des grèves et des lock-out	#	0	0	-	-
GRI 201-1	Salaires des employés	USD	18 639 000	16 008 000	16	Tient compte de l'augmentation du nombre de sous-traitants et de l'augmentation du nombre total d'employés et de sous-traitants en 2024.
Indicateurs d'activité						
SASB EM-MM-000.A / CSDS 2.32	Production de minerais métalliques	Onces	118 746	141 425	-	La baisse de la production d'or en 2024 est attribuable à une diminution de la teneur des minerais et à une baisse des taux de récupération des usines, partiellement compensées par une augmentation du débit des usines.
SASB EM-MM-000.A / CSDS 2.32	Vente de produits métalliques finis	Onces	118 697	139 696	-	La baisse des ventes d'or en 2024 est attribuable à une diminution de la teneur des minerais et à une baisse des taux de récupération des usines, partiellement compensée par une augmentation du débit de l'usine.
SASB EM-MM-000.B / CSDS 2,32	Nombre total d'employés	#, %	776 (28 %)	888 (32 %)	-	Le nombre total d'employés et de sous-traitants était similaire entre 2023 et 2024, et devrait augmenter en 2025.
SASB EM-MM-000.B / CSDS 2.32	Nombre total de sous-traitants	Nombre, %	1996 (72 %)	1872 (68 %)	7	Le nombre total d'employés et de sous-traitants était similaire entre 2023 et 2024, et devrait augmenter en 2025.

COMITÉ DES NORMES DE COMPTABILITÉ EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MESURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Santé et sécurité au travail						
SASB EM-MM-320a.1	Taux d'incidence global	taux	4,1	5,92	-	La baisse du taux d'incidence global en 2024 peut être attribuée à l'amélioration continue de la culture de sécurité d'Orezone.
SASB EM-MM-320a.1 / GRI 403-9 / GRI 403-10	Décès	Taux	0,00	0,00	-	-
SASB EM-MM-320a.1	Taux de fréquence des quasi-accidents (NMFR)	taux	8,49	12,97	-35	Le NMFR a diminué en 2024. Orezone surveillera cette tendance à l'avenir afin de s'assurer que cette diminution n'est pas due à une sous-déclaration. Orezone a mis en place un nouveau système en 2025 pour signaler les quasi-accidents à l'aide d'un téléphone portable.
-	Taux d'accidents avec arrêt de travail	Taux	0,00	0,00	-	-
-	Assistance médicale en cas de blessure	taux	0,58	1,37	-	-
-	Assistance médicale en cas de blessure avec restrictions fonctionnelles	taux	0,19	0,91	-	-
-	Premiers secours en cas de blessure	Taux	3,47	3,64	-	-
-	Incident à haut potentiel	taux	1,35	1,59	-	-
SASB EM-MM-320a.1	Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés directs	taux	50 heures par an	30 heures par an	67	Augmentation du nombre d'heures de formation par employé direct en 2024 en raison de l'ajout d'une formation à la gestion des urgences à l'échelle du site.
SASB EM-MM-320a.1	Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés contractuels	taux	45 heures par an	20 heures par an	125	Le nombre d'heures de formation par employé contractuel a augmenté en 2024 en raison de l'ajout d'une formation aux interventions d'urgence à l'échelle du site.
GRI 403-9	Nombre d'heures travaillées	Taux	5 365 580	4 393 844	22	Le nombre d'heures travaillées a augmenté en 2024 en raison d'une augmentation du nombre total d'employés et de sous-traitants.

COMITÉ DES NORMES COMPTABLES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MESURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Résidus miniers et installations dangereuses						
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Nom de l'installation	-	Cellule TSF 1	Cellule TSF 1	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Emplacement	-	À l'intérieur du périmètre de la mine de Bomboré.	À l'intérieur du périmètre de la mine Bomboré.	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Statut de propriété	-	Orezone Bomboré SA	Orezone Bomboré SA	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Statut opérationnel	-	Actif. OBSA est l'exploitant.	Actif. L'OBSA est l'opérateur.	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Méthode de construction	-	Remblais multi-zones en aval	Remblais multizones en aval	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Capacité de stockage maximale autorisée	Tonnes	18 300 000	12 200 000	50	Augmentation de la capacité pour tenir compte différentes étapes du projet
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Quantité actuelle de résidus stockés	Tonnes	12 743 136 au 31 décembre 2024	6 798 005 au 31 décembre 2023	87	L'augmentation des résidus stockés correspond à l'avancement du projet
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Classification des conséquences	-	*4	*4	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Date de la dernière révision technique indépendante	-	*5	*5	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Conclusions importantes	-	Aucune constatation significative.	Aucune constatation significative.	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	Mesures d'atténuation	-	Sans objet.	Sans objet.	-	-
SASB EM-MM-540a.1 / GRI 14.6.3	EPRP spécifique au site	-	*6	*6	-	-

*4 : Extrême.

Une évaluation de la rupture du barrage a été réalisée en octobre 2021 dans le cadre de la conception finale, conformément à la norme ANCOLD 2019.

Lignes directrices (2019, réf. 1). La catégorie de conséquences de l'ANCOLD pour le TSF est typique des installations similaires en Afrique de l'Ouest.

Étant donné qu'il existe des activités permanentes et qu'un certain nombre de personnes se trouvent en aval du TSF, la population à risque (« PAR ») dans le cas d'une rupture du barrage a été estimée de manière prudente à « >1000 ». La PAR due à une déversement accidentel dans l'environnement (réf. 1) serait limité, et sur cette base, un PAR « ≥ 1 à < 10 » a été estimé pour la catégorie des conséquences d'un déversement accidentel dans l'environnement (prise en compte uniquement dans les directives de l'ANCOLD).

*5 : Knight Piésold Pty Ltd est l'ingénieur responsable du dossier. Visite du site du 16 au 18 juillet 2024 et rapport daté du 30 septembre 2024. L'audit a été réalisé conformément aux lignes directrices de l'ANCOLD (2019, réf. 1), aux normes industrielles mondiales sur la gestion des résidus miniers (GISTM, réf. 2) et en référence aux conditions pertinentes du permis d'exploitation minière.

*6 : La mine de Bomboré dispose d'un plan d'urgence et d'intervention spécifique au site qui décrit les procédures et les ressources permettant de prévenir, de gérer et d'atténuer les situations d'urgence au niveau du TSF.

COMITÉ DES NORMES COMPTABLES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ INDEX

RÉFÉRENCE DE LA NORME	MÉTRIQUE	UNITÉ DE MESURE	2024	2023	VARIATION ANNUELLE	COMMENTAIRE
Éthique commerciale et transparence						
SASB EM-MM-510a.2	Production dans les pays classés parmi les 20 derniers en matière de transparence de l'indice de perception de la corruption de Transparency	Tonnes commercialisables	0	0	-	-
Impacts économiques						
GRI 201-1	Revenus liés à l'or	USD	282 924 000	270 986 000	4	Les revenus liés à l'or ont augmenté en 2024 et dépendent du prix réalisé de l'or.
-	Paiements aux fournisseurs burkinabés - Coûts d'exploitation	USD	116 502 000	117 951 000	-1	-
-	Paiements aux fournisseurs burkinabés - Dépenses en capital	USD	31 150 000	11 344 000	175	*7
GRI 204-1	Proportion des dépenses consacrées à l'emploi local	%	86	78	10 %	*7
GRI 201-1 / GRI 201-4 / GRI 207 / GRI 14.23.8	Paiements au gouvernement du Burkina Faso	USD	52 168 000	25 290 000	106	*8

*7 : Augmentation due à la hausse des dépenses d'investissement en 2024 par rapport à 2023 liée à la phase 1 de l'expansion Hard Rock et aux projets d'investissement RAP, ainsi qu'aux expansions TSF et autres coûts d'investissement de maintien en 2024. En 2023, les dépenses d'investissement liées au projet d'alimentation électrique du réseau, aux projets d'investissement liés à la croissance du RAP, à l'expansion du TSF et à d'autres dépenses d'investissement de maintien. Les dépenses d'investissement globales ont augmenté de 18 % d'une année sur l'autre, mais en 2024, la répartition des dépenses a été plus fortement pondérée en faveur des entrepreneurs locaux en raison de la nature des projets.

*8 : Augmentation attribuable au début du paiement des impôts sur le revenu en 2024 liés aux impôts de 2023 et aux acomptes provisionnels de 2024 (26,2 millions de dollars) et à la hausse des redevances due à l'augmentation des cours de l'or et à la révision à la hausse des taux de redevance introduite en octobre 2023.

PERSPECTIVES

En 2025, Orezone a continué à renforcer ses systèmes internes afin de gérer la performance en matière de développement durable tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau opérationnel. Nous continuons à mettre l'accent sur l'amélioration continue, la transparence et l'alignement sur les meilleures pratiques internationales.

Nous avons identifié les domaines prioritaires suivants :

- **Intégrité des données et contrôles internes ESG** – Améliorer nos processus de collecte, de validation et de gestion des données relatives à la performance environnementale et sociale afin de garantir l'exactitude, la cohérence et la fiabilité de tous les cadres de reporting.
- **Gouvernance interne en matière de développement durable** – Faire progresser le développement d'un système interne de gestion ESG plus robuste afin de formaliser la surveillance, la responsabilité et l'évaluation des performances.
- **Supervision par la direction** – Entreprendre un examen complet de la performance globale d'Orezone en matière de développement durable, y compris une analyse détaillée des écarts de performance ESG.
- **Divulgence d'informations sur le climat et la nature** – Continuer à évaluer et à combler les lacunes identifiées dans les données relatives au climat et à la nature, afin de se préparer à l'évolution des attentes des régulateurs et des parties prenantes.
- **Engagement des parties prenantes** – Élargir l'engagement continu en intégrant des structures et des processus supplémentaires afin de recueillir des commentaires sur l'approche de gestion de la durabilité d'Orezone et les informations ESG, renforçant ainsi la transparence et l'alignement avec les priorités des parties prenantes.

Ces initiatives reflètent l'engagement d'Orezone en faveur d'une amélioration continue et d'une croissance responsable. Nous rendrons compte de nos progrès dans ces domaines dans nos futures publications sur le développement durable.



Salles de classe supplémentaires construites dans la communauté MV2, une initiative du gouvernement du Burkina Faso et de l'OBSA.

AVIS IMPORTANTS

Le présent rapport contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et des « déclarations prospectives » au sens des lois américaines sur les valeurs mobilières. Ces déclarations peuvent être identifiées par des mots tels que « anticiper », « croire », « prévoir », « planifier », « avoir l'intention », « projeter », « prévoir », « cibler », « potentiel », « estimer », « pourrait », « devrait », « sera » et d'expressions similaires, ainsi que par des discussions sur les stratégies, les objectifs et les résultats attendus.

Le présent rapport contient des déclarations prospectives concernant Orezone Gold Corporation et la mine Bomboré. Ces déclarations portent sur notre stratégie de développement durable, nos pratiques de gouvernance, les risques liés au climat, la sécurité au travail, les programmes environnementaux et communautaires, les avantages attendus du raccordement au réseau électrique, l'approvisionnement local et les contributions économiques. Elles portent également sur les phases futures du développement de la mine, notamment la mise en œuvre prévue du plan d'action de réinstallation, la rentabilité du projet, les prévisions de production, les dépenses en capital et les délais d'obtention des permis.

Ces déclarations sont fondées sur des hypothèses que la société juge raisonnables au moment de leur rédaction. Ces hypothèses comprennent les prévisions des prix des métaux, les taux de change, l'obtention en temps opportun des permis et des autorisations, le rendement des entrepreneurs et des fournisseurs, le soutien du gouvernement et de la communauté, la fiabilité des infrastructures énergétiques et les hypothèses contenues dans le rapport technique NI 43-101 de la société, intitulé « Bomboré Phase II Expansion, Definitive Feasibility Study » (Étude de faisabilité définitive de l'expansion de la phase II de Bomboré).

Les déclarations prospectives comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement. Il s'agit notamment des changements dans les exigences réglementaires, de la volatilité du prix de l'or, des retards dans les infrastructures (y compris la disponibilité du réseau électrique), des conditions météorologiques extrêmes, des contraintes de main-d'œuvre, des incidents de sécurité, de l'instabilité politique ou économique au Burkina Faso (y compris le risque de coup d'État), des changements dans les attentes de la communauté ou des parties prenantes, de l'évolution des normes de divulgation ESG, de l'inflation des coûts et des risques inhérents à l'exécution du projet. D'autres risques sont décrits dans la dernière notice annuelle et le rapport de gestion d'Orezone, disponibles sur sedarplus.ca et sur le site web de la société.

Les informations prospectives sont fournies à la date du présent rapport. Bien qu'Orezone estime que les hypothèses sous-jacentes sont raisonnables, les résultats réels peuvent différer et rien ne garantit que les déclarations prospectives se révéleront exactes. Orezone n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations, sauf si la loi l'exige.

Les indicateurs de durabilité et ESG inclus dans le présent rapport sont basés sur des méthodologies internes et des systèmes de collecte de données qui ne font pas l'objet d'un audit externe. Ces indicateurs peuvent être mis à jour dans les rapports futurs à mesure que les méthodologies, les pratiques du secteur et la qualité des données continuent d'évoluer.

PERSONNES QUALIFIÉES

Les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport ont été examinées et approuvées par Dale Tweed, ingénieur, vice-président, Ingénierie, et Rob Henderson, ingénieur, vice-président, Services techniques. Ces deux personnes sont des « personnes qualifiées » au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers et ne sont pas considérées comme indépendantes au sens du Règlement 43-101. Leur examen ne porte pas sur les informations relatives à la durabilité, à l'ESG ou à d'autres informations non techniques contenues dans le présent rapport.





OREZONE

Une Équipe / One Team

www.orezone.com